

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 2, No 38

VALLEYFIELD, P.Q., JEUDI, LE 17 FEVRIER, 1938

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

Votation sur l'emprunt les 4 et 5 mars

Les électeurs-proprétaires de Valleyfield auront à se prononcer sur l'opportunité de contracter un emprunt de \$50,000, pour la consolidation de la dette flottante de la cité

Le règlement d'emprunt est adopté par un vote de 7 à 3

La Chambre de Commerce et les ouvriers du textile en faveur de l'emprunt — La ligue des proprios confond dette flottante et déficit, règlement 373 et 374

Le président du comité des finances, M. l'échevin J. A. Larin, a remporté, hier soir, sa première grande victoire depuis qu'il siège au nouveau conseil. Par un vote de 7-3, le règlement d'emprunt pour la somme de \$50,000 a été adopté après sa seconde lecture. Il fallut néanmoins recourir au vote sur la demande de M. l'échevin Georges Léger, qui fut suivi dans sa dissidence par MM les échevins Emile Bourdeau et Joseph Goyette.

Il fut décidé en conséquence que la votation sur l'emprunt de \$50,000 pour la consolidation de la dette flottante aura lieu les 4 et 5 mars pour les électeurs-proprétaires de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield.

Présidée par Son Honneur le maire P. Billette, l'assemblée d'hier soir fut l'une des plus intéressantes; aussi fut-il facile de saisir tous les courants d'idées qui traversent le cerveau de nos édiles municipaux. Les uns sont influencés directement tandis que les autres se servent de leur jugement dans la discussion des questions de l'intérêt public.

Les débuts de la séance se perdirent dans les affaires de routine, telles que correspondance, demandes de secours ou de positions, plaintes et résolutions.

M. Alexandre Mailloux demande plus de travail de la part de la cité pour qu'il puisse payer sa chambre (suite à la page 7)

Souper Canadien à Notre Dame de Bellerive

Le lundi gras au soir 28 février à 7.30 h. sera servi un souper au sous-sol de l'Eglise, Bellerive, organisé par la société St-Jean-Baptiste avec le concours des dames et des demoiselles de la paroisse.

Voici quel sera le menu:

Fèves au lard
Sphagheti aux tomates
Pâté à la viande
Cotelette froide

Betterave - Cornichons - Catsup
Pommes de terre bouillies
Tarte - gâteaux, confiture, thé-café.
Le prix du repas est de 35 sous.

Pendant le repas, il y aura musique et chant.

Les trois chorales des dames, demoiselles et Messieurs exécuteront des chants canadiens et deux grandes pièces

"L'angelus de la Mer" G. Gabier.
"L'étoile du soir" Ant. Gillis.

Après souper on pourra s'amuser aux différentes attractions, tels que bingo, tirages, jeu de coeur, visonère et autres amusements. Cette veillée est sous le patronage de la Société St-Jean-Baptiste au profit de l'Eglise. Bienvenue à tous.

GRAND EUCHRE SOIREE-SURPRISE

C'est un événement annuel et le public attend toujours avec anxiété le grand Euchre de l'Harmonie. Les prix sont toujours beaux et toujours nombreux. Le prix d'admission est de trente-cinq sous, la taxe comprise.

Les membres de l'Harmonie de Valleyfield préparent une soirée-surprise pour la fin de mars. Vous êtes certains de vous amuser! Tout sera nouveau et vous rirez... Nous en reparlerons!

Vote de sympathie

A une assemblée de l'Ordre des Forestiers Canadiens de Valleyfield de la Cour 671, tenue le cinquième jour du mois de février mil neuf cent trente huit à huit heures du soir à la Salle A. Pharand, il a été résolu unanimement qu'un vote de sympathie et de condoléance soit voté par la Cour 671 de l'Ordre des Forestiers Canadiens de Valleyfield, à la Famille du Confrère Michael Chatel Sec.-Arch. et Trésorier de ladite cour à l'occasion de sa mort soudaine du 22 décembre 1937, et que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille et ainsi qu'aux deux journaux locaux.

LE CONCOURS DE L'HARMONIE

Avez-vous donné votre nom? Vous êtes-vous inscrit pour le prochain voyage aux Trois-Rivières? Il est encore temps de le faire. Il vous faut cependant vous hâter car le premier tirage aura lieu samedi prochain et chaque semaine de retard est une chance perdue. Demandez aux membres de l'Harmonie votre carte d'inscription. Elle ne vous coûtera que vingt sous.

La requête de la Ligue des Proprios est rejetée, hier soir, par un vote 6-4

Fausse interprétation des faits et des chiffres— Dans sa rédaction, elle confond dette flottante et déficit et demande une commission spéciale—Un inspecteur du gouvernement fera l'inspection des livres

La Ligue des Propriétaires a présenté, à l'assemblée d'hier soir, une requête aussi mal rédigée qu'erratique pour n'avoir rien compris de la dette flottante et du déficit, confondant l'un et l'autre et pour induire en erreur tout un public qui crut à un déficit de \$50,000 au lieu de \$7,547.92.

Son Honneur le maire ne tarda pas à rectifier les faits en expliquant à MM. les Proprios que le déficit n'était pas de \$50,000 mais bien de \$7,547.92 et qu'il ne fallait pas ainsi induire en erreur tout un public dans des mesures d'intérêt public.

Depuis 1936, ajouta M. le maire, notre dette n'a augmenté que de \$2,000 et nous avons payé des dépenses. Notre situation financière est bonne.

Dans sa requête, la ligue demandait qu'une commission spéciale composée de tous les échevins du

Conseil soit chargée d'enquêter sur l'administration particulière des départements de la cité afin de savoir si le déficit de \$50,000 peut-être justifié ou non au point de vue de la saine administration des affaires de la cité et aussi afin de savoir si tout ce qui a été fait l'a été régulièrement et légalement.

M. l'échevin Larin se déclare favorable à une telle demande mais non dans le même sens. Il n'y a pas parmi nous de comptables ni d'auditeurs; nous ne pouvons en conséquence faire une telle inspection.

De plus, le gouvernement a ses inspecteurs pour contrôler les dépenses des municipalités. Ils sont payés pour un tel travail et ne coûteront pas un seul sou à Valleyfield.

M. l'échevin Larin propose en conséquence que demande soit faite au département des Affaires Municipales de faire faire l'inspection des

livres de la cité de Salaberry de Valleyfield et de donner un rapport au Conseil.

M. l'échevin Desjean explique qu'il a rencontré les proprios et que ceux-ci ne semblent pas opposés à l'emprunt.

M. l'échevin tient cependant à la résolution de la ligue; d'ailleurs, il est secondé par M. l'échevin Emile Bourdeau. Le vote est pris et la requête de la ligue, changée ou métamorphosée par l'amendement de M. Léger est rejetée par le vote de 6-4. MM. les échevins Bourdeau, Goyette, Brisebois et Léger sont les dissidents et votent contre la résolution de M. l'échevin Larin.

NAISSANCE

A Valleyfield-Nord le 16 février est née une fille baptisée Marie-Blanche, Germaine, Monique, Lucille, enfant de M. et Mme Albert Lacombe (Germaine Gendron). Parrain M. Desiré Lacombe, oncle de l'enfant. Marraine, Mme Blanche Roy, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Gérard Gaulin.

UN VERITABLE RECORD!

Voici le poste de police et feu de Valleyfield et quelques uns des membres de ce département photographiés avec les pompes à feu. Dans le groupe, nous remarquons Son Honneur le Maire P. Billette, ainsi que le Chef de police et feu, Ovila Claude et l'ex-président du comité de Police, M. Raoul Miron. Dans son rapport annuel, nous constatons que le département de la Police n'a enregistré que \$9,000 de dommages par les incendies en 1937 tandis qu'en 1936 ils s'élevaient à plus de \$17,000. Le Chef Claude fut félicité pour le beau travail de la brigade.

Les diverses pratiques pour le feu, le sautage, les ramonages de cheminées, etc., ont contribué largement à réduire le montant de ces dommages.



La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon
tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement
dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Jeudi, le 17 février, 1938

Budgets difficiles à boucler

Bien que l'année 1937 fut marquée d'une amélioration accentuée des conditions économiques, plusieurs municipalités ne paraissent point en avoir ressenti les heureux effets, car nombre d'entre elles n'ont pu terminer leur exercice financier sans afficher de légers déficits. Même plusieurs villes anticipent de nouveaux déficits d'administration dans la préparation de leur budget de 1938. La cause principale en est attribuée au régime du chômage et des secours directs, qui gruge de fortes tranches de leurs dépenses.

Prenons quelques exemples. La ville de Valleyfield accuse un déficit de \$7,547.92, en l'année 1937, à même son bilan général de \$249,010.33. L'aide aux sans-travail lui a coûté plus de \$15,000, soit pratiquement deux fois le montant de son déficit. Sans cette dépense additionnelle, la situation financière de Valleyfield ne manquerait point de brillant. En effet, ses revenus réguliers peuvent suffire amplement à son administration et aux besoins de ses services municipaux; l'impôt foncier rapporte \$144,000, la taxe d'affaires un peu plus de \$20,000, la taxe d'eau \$41,000, celle des locataires \$14,220. Les autres sources de revenus de la ville se répartissent entre le marché, l'incinération et l'enlèvement de la neige, qui donnent un peu plus de \$2,000 chacune; la taxe des amusements, un montant net de \$2,200.

Au chapitre de ses dépenses, le service de la dette absorbe la forte somme de \$83,000 et son administration financière proprement dite exige un déboursé de \$47,480. Plus de la moitié du budget est disparue de ce chef; il reste donc un peu moins de \$120,000 pour les principaux services de la ville, à savoir \$42,800 pour la voirie municipale, \$23,000 pour la police et la brigade des incendies, \$8,600 pour l'aqueduc, \$6,780 pour l'éclairage, \$3,300 pour les parcs publics et quelques milliers de dollars pour l'hygiène, le marché et l'hôtel de ville. Les secours et l'aide aux sans-travail comptent au nombre des dépenses extraordinaires qui ont enlevé dans le trésor une bouchée imposable de \$15,000, dont \$3,000 en contribution aux améliorations du parc Sauvé.

Un autre cas tout aussi probant du fardeau onéreux imposé par les secours et le chômage est celui de la ville de Granby. Son budget de 1938 laisse prévoir un déficit de \$2,642 à même un bilan de \$154,300; et l'un des chapitres qui causent cet écart est celui des pauvres et des chômeurs qui prend à lui seul plus de \$15,000. Fait à signaler, Granby est la ville qui compte le plus petit budget administratif entre les villes de son importance, soit celle d'une population de 12,000 à 15,000 âmes. Ses contribuables sont donc moins imposés qu'ailleurs, où l'on constate des budgets plus ronflants comme celui de \$450,000 à Saint-Hyacinthe, celui de \$249,000 à Valleyfield. Ses taxes foncières lui rapportent \$91,000, avec un des taux les plus avantageux de la province, les amusements, les chiens, le recorder.

Granby verse seulement \$60,000 pour le service de sa dette et \$22,000 pour son administration proprement dite; cette somme de \$82,000 enlevée, il lui reste encore pratiquement \$75,000 pour les exigences de ses services publics.

Dans un autre domaine, Montréal éprouve tous les embarras à boucler son énorme budget de \$48,500,000, cette année, et c'est encore les dépenses additionnelles occasionnées par le chômage qui empêchent ses administrateurs de présenter un bilan parfaitement équilibré.

(L'Événement)

Dis-nous qu'il est heureux!

Mort! Implacable Mort! Puisqu'il faut qu'on te nomme!
Dont le rire nous fait frissonner de terreur,
Tu viens nous arracher ce qu'on a de meilleur,
Mort! Implacable Mort! Puisqu'il faut qu'on te nomme!

Encore que son courage égalât ta valeur,
Il a dû concéder cette manche finale,
Il sommeille là-bas, sous la pierre tombale,
Encore que son courage égalât ta valeur.

Quand tu le vis venir au tournant de la route,
Pourquoi l'avoir ainsi forcé de ferrailler?
Tu pouvais bien pourtant le laisser s'en aller,
Quand tu le vis venir au tournant de la route.

Nous naissons le matin et nous mourrons le soir,
Pour nous donner la mort, c'est assez d'un coup d'aile.
L'homme tombe; à sa place on élève une stèle,
Nous naissons le matin et nous mourrons le soir.

La page de sa vie était à moitié blanche,
La plume allègrement dansait entre ses doigts,
Allons, tu pouvais bien venir une autre fois,
La page de sa vie était à moitié blanche.

Mais pour nous consoler, dis-nous qu'il est heureux,
Nous en avons l'espoir mais nous voulons des preuves,
Il vécut ici-bas de travail et d'épreuves,
Mais pour nous consoler, dis-nous qu'il est heureux.

Georges BONIN.

Achetez des produits canadiens afin de diminuer le chômage

L'augmentation des importations diminue la vente des "produits canadiens" et contribue à maintenir le chômage à son présent niveau élevé. Cela est l'un des raisons pour lesquelles la National Produced in Canada Association vient d'entreprendre une campagne pour promouvoir la vente des "produits canadiens" parmi les citoyens du Canada. Cette nouvelle a été annoncée officiellement aujourd'hui par l'Association.

En comparant les chiffres fournis par le Bureau fédéral des statistiques, on constate que les importations provenant des Etats-Unis et de Grande-Bretagne ont augmenté d'un pourcentage considérable depuis 1933. Dans certains cas les importations ont plus que doublé et "bien qu'il soit admis qu'un certain pourcentage de ces importations soit de matières premières devant être ouvrées en Canada, lit-on dans la déclaration de l'Association, il n'en est pas moins vrai que ces marchandises entrent en compétition avec des produits canadiens et affectent sérieusement l'embauchage des hommes et des femmes."

"Le but de la campagne actuelle est de montrer au public qu'il y a de l'intérêt de chacun d'insister pour obtenir des produits canadiens chaque fois que cela est possible, s'ils sont satisfaits du prix et de la qualité, parce que la main-d'oeuvre

canadienne sert dans la production.

"Il est absolument admis que les importations sont aussi essentielles à la vie économique du Dominion que les exportations mais, dans un temps où il y a tant de chômage et de si fortes dépenses de l'argent des contribuables pour rencontrer le budget des secours directs, il est d'intérêt national d'avoir recours à tous les moyens pour augmenter l'embauchage. Une plus forte demande de nos propres produits devra nécessairement créer plus de

PETITES ANNONCES

A VENDRE—Bon camion Ford d'une capacité de 1½ tonne. Panel body, Modèle 1937, presque neuf. A vendre à prix raisonnables et termes si désirés. S'adresser à M. Paul Gendron, tél. 675, Valleyfield.

PETITE ANNONCE

A VENDRE—Graham-Paige, sédat spécial, modèle 1933 avec radio, chaufferette et dégivreur, 4 pneus neufs. Propre et en très bonne condition. Vendra bon marché. S'adresser à 19, St-Laurent, Valleyfield, Tél. 607.

TERRES A VENDRE

Sur le chemin Gore, Hinchinbrooke, terre de 50 acres avec bonne maison et bâtiments extérieurs. Aussi 100 acres de terre en bois et pâturage dans la même localité. Une quantité d'érable et autres. Pour plus d'informations s'adresser à C.-C. McDougall, Glenvale, Ont., via Charlton.

A LOUER—Maison à louer de six pièces ainsi que chambre de bain et toutes les commodités modernes. S'adresser à M. Jean Leduc, 38, rue St-Charles, Valleyfield-Nord.

A VENDRE des chevaux de 1000 à 1500 livres, pour toute information s'adresser à M. Paul Montpetit, St-Louis-de-Gonzague.

DEMANDE

Deux chambres avec pension dans une famille anglaise ou trois chambres au complet. S'adresser à La Gazette de Valleyfield. Tél. 60.

A LOUER—Appartement chauffé à louer. S'adresser au Magasin de Mlle Rose Lalonde, numéroté 85, rue du Marché ou tél. 157 ou 152-W, Valleyfield.



Qui se ressemblent ainsi
**COMME DEUX
GOUTTES D'EAU?**
L'homme d'hier et
l'homme d'aujourd'hui:
ils ne pensent qu'aux
millions. Rêver de s'en-
richir ne vaudra pour-
tant jamais être rentier.
Réalité facile, agréable,
prochaine. Quel âge
avez-vous? Nous allons
vous faire connaître la
rente viagère que vous
pouvez toucher immé-
diatement.

✻ CAISSE ✻
**NATIONALE
D'ECONOMIE**

ALCIDE PATENAUDE
3987, Berri - - Montréal
Tél. HARbour 7823

travail pour ceux qui chôment présentement. C'est le seul but de cette campagne qui, espère-t-on, prouvera au consommateur que "pour être Canadien il faut acheter des produits canadiens."

- AVIS - AUX MEMBRES DU SYNDICAT

A partir du 1er mars, le prix d'admission comme membre du syndicat sera de \$2.00, plus la cotisation ordinaire de 35c.

Après le 1er mars, pour être en règle, les anciens membres devront payer \$1.00 d'amende, plus les arriérés ou seront destitués comme membres.

Les collecteurs seront:—
Bellerive:
M. Adélar Hogue
Quartier Nord:
M. Henri Robinault
Centre et Ouest:
Pierre-Henri Tessier

Les semences faites avec les produits de qualité supérieure Misner vous assurent une récolte exceptionnelle, de trèfle, de mélanges de pâturage et de foin spécial; éprouvée par le gouvernement; tous les cultivateurs devraient avoir la liste de nos prix spéciaux, donnée gratuitement ainsi que notre livret sur l'histoire de l'alfalfa et le trèfle. Misner Seeds, Casier Postal 24, Port Dover, Ont.

FILE DEMANDEE

Fille avec expérience pour ouvrage de maison 1 enfant. Bonne cuisinière. Propre. Sachant un peu l'anglais. Couches compris. Références nécessaires. \$15.00 par mois au début. S'adresser à La Gazette de Valleyfield, Tél. 60.

MAL DE TETE?
Voici un prompt soulagement!

Des milliers de gens connaissent les prompts soulagements que procurent les TABLETTES ZUTOO... Remède sûr pour calmer un rhume, une grippe en une nuit. Essayez ZUTOO et vous valourez-vous vous-même.

GRATIS! Pour obtenir un échantillon gratuit, remplissez et retournez ce coupon, aujourd'hui!

ZUTOO
POUR SOULAGER LA DOULEUR

R. H. ROBINSON & CO.
Granby, Qué.

Nom _____
Adresse _____

ENQUÊTES ROYALES DEMANDÉES PAR LES FASCISTES

Mlle Renée Nizan à l'orgue de la Cathédrale

Cette jeune organiste française se fera entendre, dimanche après-midi dans un concert sacré

Dimanche prochain, 20 février, à 3 heures p.m., Mlle Renée Nizan, jeune organiste française de réputation internationale fera entendre dans la cathédrale de Valleyfield, un concert de musique d'orgue. L'entrée est gratuite, mais on fera la collecte. Le concert sera suivi de la bénédiction du T.S. Sacrement avec la chorale Sainte-Cécile, sous la direction de M. Jean-Noël Charbonneau.

Il y a bien des raisons de ne pas manquer ces quelques moments d'enchantement promis aux oreilles délicates de tous les amateurs de musique de la ville et de la région — et qui n'en est pas — et aux âmes de tous les chrétiens capables d'éprouver les joies profondes et les douces tristesses que les grandes sonorités de l'orgue font naître et déploient, comme des cortèges invisibles, dans la grande nef d'une cathédrale. Pour bien connaître et comprendre la cathédrale, comme il faut la voir sous des éclairages différents selon les jours et les heures, il faut l'entendre aussi dans tous les tons et toutes les nuances de sa voix: l'orgue.

Mlle Nizan est française; elle est reçue comme une parente dans tous les centres français d'Amérique. Il est juste qu'à Valleyfield tout ce qu'il y a de canadien français et de catholique fasse à Mlle Nizan, artiste d'église et française, un aussi bon accueil qu'on fait ailleurs à quelque bonhomme de chanteur issu des cabarets ou des music-halls de Paris.

Peut-on souhaiter pour un dimanche après-midi récréation plus appropriée qu'une audition d'orgue?

L'Harmonie de Valleyfield

Activités nombreuses pour subvenir à son maintien — Salaire de famine au directeur musical.

Les membres de l'Harmonie de Valleyfield sont sans cesse au travail. Quand ce n'est pas une pratique, c'est du travail d'organisation. Le comité et les membres de l'Harmonie ne peuvent demeurer inactifs parce qu'ils doivent sans cesse organiser quelques soirées pour pouvoir se soutenir. L'achat d'instruments, de musique, d'uniformes les réparations d'instruments, d'uniformes le salaire du directeur sont autant de choses qui nécessitent une somme d'argent assez importante. Pas un sou n'est dépensé inutilement et nous connaissons des membres du comité exécutif qui en plus de donner leur temps, oublient de charger des dépenses qu'ils font pour l'Harmonie de Valleyfield. Si l'on consultait les livres de dépenses de cette organisation musicale, l'on se demanderait comment ce corps de musique a pu subsister jusqu'aujourd'hui. Disons de suite que ce corps de musique subsiste à cause du travail des membres du comité, du travail des membres de l'Harmonie (suite à la page 4)

La pièce "Margot"

Au profit de la cathédrale

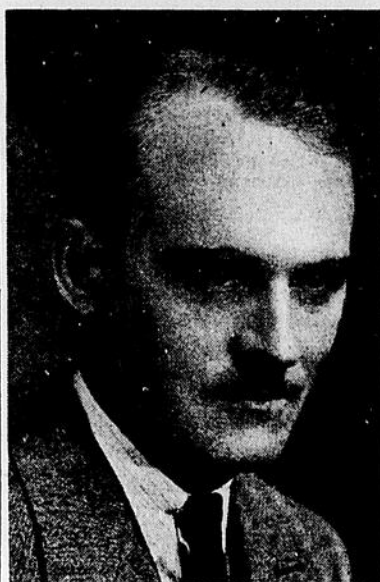
Mercredi prochain, 23 février, à 8 heures p.m., au sous-sol de la cathédrale on reprendra au profit de la cathédrale la pièce "Margot" qui a remporté un si grand succès lundi dernier.

En répétant cette séance nous avons la conviction de répondre au désir d'un grand nombre de personnes qui n'ont pu y assister cette semaine et en l'ajoutant au bénéfice de la cathédrale nous avons l'espérance d'y attirer absolument toutes les personnes de la ville et de la région qui veulent bien apporter leur obole à la grande oeuvre de la cathédrale.

Le prix du billet est de 35 sous. Nous avons 800 bonnes places d'où l'on pourra bien voir et tout entendre.

Ceux qui ont déjà vu "Margot" disent: "Nous n'avons jamais tant ri!" Et nous pouvons ajouter: "Jamais si délicieusement pleuré!"

Professeur



M. Jean-Marie Lafleur, architecte bien connu de Valleyfield, choisi professeur pour les cours de l'entente Bilodeau-Rogers qui seront donnés sous peu au 3ième du magasin Dion Limitée.

Palma Poirier condamné à huit mois de prison

Trouvé coupable de négligence criminelle, M Palma Poirier est condamné à passer huit mois à l'ombre pour la mort de Mlle D'Or

Sous la présidence de Son Honneur le Juge Alfred Duranleau, les assises criminelles de la Cour Supérieure se sont terminées, vendredi dernier, par la condamnation des différents accusés qui ont subi leurs procès à ce terme.

M. Palma Poirier, propriétaire de taxi de Valleyfield, a été condamné à 8 mois de prison pour avoir causé la mort de Mlle Marie-Blanche D'Or de Melocheville alors qu'il frappa à Beauharnois sur la route de Montréal.

Après avoir entendu les témoins de ce procès et les plaidoyers des avocats de la couronne et de l'accusé, Mes Jean-Paul Cossette et Philippe Monet, le juge résume les principaux faits de cette cause, expliqua divers articles du Code Criminel et demanda aux jurés de rendre un verdict selon leur âme et leur conscience.

Accident à la Moco

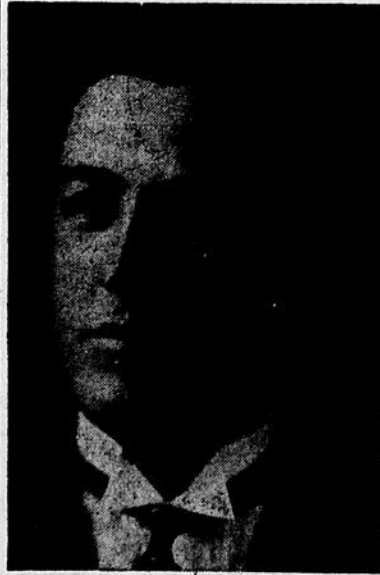
Un triste accident est survenu au jeune Arthur Rochefort, âgé de 18 ans, vendredi après-midi, dernier, alors qu'il travaillait à son métier comme employé de la Montreal Cottons.

M. Rochefort nettoyait son métier à l'aide d'un linge quand une roue d'engrenage happa le linge pour entraîner la main d'orte de la jeune Rochefort qui se fit réduire en charpie trois doigts de la main.

Ses compagnons de travail, MM. Placide Bernier et J.-P. Bougie, se portèrent à son secours et le conduisirent à la clinique de la manufactory où le docteur Roman lui amputa les trois doigts broyés.

Le jeune Arthur Rochefort est le fils de M. Arthur Rochefort domicilié au numéro 335, Boulevard du Havre.

Président



M. Louis-Philippe Godbout a été réélu président du Club Salaberry de Valleyfield lors des élections annuelles tenues samedi dernier au banquet des membres.

Les fascistes de Valleyfield adressent deux résolutions au gouvernement fédéral lors de leur assemblée tenue, dimanche après-midi, la première, pour mettre fin aux abus de la démocratie et la deuxième sur la commutation d'une peine de mort.

Les Fascistes de Valleyfield ont tenu dimanche après-midi, sous la présidence de M. Gérard Lanctôt, une grande assemblée à l'Hotel de Ville. Deux résolutions demandant des enquêtes royales et adressées au Premier Ministre du Canada, au Ministre de la Justice, au Ministre des Travaux Publics et au président de la Chambre des Communes, ont été votées à l'unanimité par les membres présents.

Le chef des Fascistes, M. Adrien Arcand; le docteur Lambert de Montréal; MM. Hector Leduc et Rosario Dumont de Valleyfield furent les principaux orateurs de l'assemblée.

Le docteur Lambert a expliqué ce qu'est un fasciste. Un fasciste, dit-il, c'est celui qui veut par son sacrifice et son travail aider son pays pour un régime nouveau qui sera le Parti National Chrétien. National, qui s'occupera à régler les affaires nationales; social, pour protéger les nôtres chez nous; chrétien, pour s'occuper de notre religion.

Le fasciste veut faire renaître et rétablir les bons principes pour abattre le mal dont nous souffrons.

Le chef des Fascistes, M. Adrien Arcand, souligne que la fin de l'année 1937 a marqué la défaite des forces du silence. M. Lapointe a suggéré une enquête sur les fascistes eh bien, nous aussi, nous en voulons une enquête et nous ne reculerons pas. Nous avons une chemise qui est notre costume et cette chemise représente le travail. Notre programme est répandu de Halifax à Vancouver et ce n'est pas une promesse électorale qui le fera changer.

Voici le texte des résolutions adoptées à l'unanimité:

1° Proposé par le docteur J. G. Lambert, canadien électeur de Montréal et secondé par M. G. Lanctôt, canadien électeur de Valleyfield,

qu'une enquête royale soit accordée dans les sens et pour les raisons énumérées dans la demande à cet effet présentée à vous, au Ministre de la Justice et au président de la Chambre des Communes par M. Adrien Arcand, en ses titres de canadien électeur et Chef des Fascistes Canadiens et datée de samedi le 5 février, 1938, à Montréal.

Cette résolution fut acceptée à l'unanimité de l'assemblée et demande fut faite de communiquer à la Presse du pays ainsi qu'à l'Honorable M. Cardin, ministre des Travaux Publics, demandant son appui à toute fin que de droit.

2° Proposé par le docteur J. G. Lambert, canadien électeur de Montréal, et secondé par M. G. Lanctôt, canadien électeur de Valleyfield, qu'une enquête royale soit instituée afin de découvrir, faire connaître les personnes, pressions, raisons, forces requêtes, lettres, etc., qui ont déterminé la commutation de la sentence de la peine de mort prononcée contre le juif assassin Abromovitch mineur, meurtrier du canadien Haynes, armurier de Montréal. Ainsi que les personnes, pressions, forces, requêtes, lettres, etc., qui ont déterminé le refus de commutation de la sentence de la peine de mort de Gaétan Choquette mineur assassin canadien français, meurtrier de Dame Vve Proseau de Chambly.

Et que copie de cette résolution soit envoyé pour action au Premier Ministre du Canada, au Ministre de la Justice, au Ministre des Travaux Publics, au président de la Chambre des Communes, ainsi qu'à la Presse du Pays.

Veillez agréer Honorable Monsieur l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus nationalistes.

Votre dévoué,
(Signé) J. G. Lambert, M.D.

M. et Mme J. Poirier de Ste-Barbe sont fêtés

Un groupe de parents et d'amis se joignent aux jubilaires à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage — Lecture d'une adresse par M. H. Girouard.

A Ste-Barbe, le 30 janvier, M. et Mme Josephat Poirier avaient l'honneur de recevoir à un souper, leurs parents et amis, à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Une adresse fut lue par M. Hervé Girouard et une bourse présentée aux heureux jubilaires, par leur fille Lucie. Etaient présents: MM. et Mmes Josephat Poirier, Joseph Poirier, Julien Girouard, MM. Joseph David, Donat Legault, Jules Girouard, Valérien Poirier, Zéphirin Poirier, Mmes Dorilla Hainault, Emilien Gervais, MM. et Mmes Ovide, Hervé et Roméo Girouard, Albert, Antoine et Jean-Marie Poirier, Joseph, Robert, Edmond Carrière, Adrien Carrière, Adrien Prigent, Arthur Hébert, Ovide Brisson, Zéphirin Brisson, Adélard Leduc, Edmour Poirier, Alban Mainville, Onésime St-Aubin, Wilfrid Primeau, Honoré Lalonde, Hervé Daoust, Hormidas Dubreuil, Avila Léger, Miles Agathe, Lucie,

Hermine, Cécile, Claire, Monique et Henriette Poirier, Annette Lalonde, Hortense Billette, Yvette Girouard, Alice Trudel, MM. Jean, Jules, Roland et Jean-Maurice Poirier, Ernest Trudel, Lucien Prigent, Raymond Girouard, Roméo Deschamps, René Léger.

Il y eut chants, musique et amusements variés. Tous se séparèrent à une heure avancée, emportant un bon souvenir de cette agréable soirée, et souhaitant aux jubilaires longue vie et bonheur.

Naissance

A Ste-Barbe, le 20 janvier, est née à M. et Mme Rosario Deschamps, née Emilienne St-Michel, une fille baptisée Marie, Alice, Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Deschamps, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Antoine Mainville.

(suite à la page 4)

Assemblée du Conseil de St-Louis-de-Gonzague

A une session du conseil municipal de St-Louis de Gonzague, tenue le 7 février, sont présents: Dom. Daoust, maire et MM. E. Vinet, V. Parent, R. Laberge, A. Payant, J. Boyer et A. McCaig.

Prop. par V. Parent, sec. par E. Vinet, que le conseil a pris connaissance de la circulaire adressée par le Département de l'Agriculture, relativement aux mauvaises herbes, demandant la nomination d'inspecteurs pour travailler à les faire disparaître est prêt à faire ces nominations, mais désire savoir si ces inspecteurs seront payés pour leur travail et par qui ils seront payés.

Prop. par R. Laberge, sec. par A. Payant, que tout colporteur qui viendra vendre ou livrer des marchandises sèches, épicerie et feronneries et autres effets de commerce dans les limites de la municipalité, soit en voiture à moteur ou voiture à traction animale, sera assujéti à une licence de trente piastres qui lui sera émise par le secré-

taire, et ce pour un an, et tout colporteur à pieds à une licence de dix piastres.

Prop. par J. Boyer, sec. par A. McCaig, que M. Emery Bougie, officier de la municipalité, soit autorisé à faire observer la résolution ci-dessus.

Prop. par V. Parent, sec. par R. Laberge, que les conseillers Jos. Boyer et Elzéar Vinet soient autorisés à visiter le travail fait dans le chemin par Donatien Daoust et Oscar Leduc et sur l'ordre de ces messieurs, le compte soit payé par le secrétaire.

Le secrétaire est prié de voir M. Bastien au sujet du compte présenté par M. McCaig, pour ouvrage au rang du Trente.

Le secrétaire donne lecture du rapport de l'auditeur, et il est proposé par M. V. Parent, sec. par M. Vinet, que ce rapport soit accepté.

Prop. par J. Boyer, sec. par A. Payant, que le secrétaire continue dans sa charge de secrétaire.

Assemblée du Conseil de St-Anicet

A une assemblée régulière du Conseil Municipal de la paroisse de St-Anicet, tenue dans la salle municipale, lundi le 7 février, à 2 heures de l'après-midi, à laquelle session étaient présents MM. Jas. B. Narey, maire, Alfred Primeau, Avila Robidoux, Hector Carrière, Anselme Latulipe et Hidala Caza, conseillers, formant quorum, les minutes de la dernière assemblée furent d'abord lues et approuvées.

Proposé par Anselme Latulipe, secondé par Hector Carrière, de donner lecture des comptes.

Proposé par Hidala Caza, secondé par Hector Carrière, de payer les comptes suivants: Unité sanitaire, \$127.17; Denis Latrelle, (6 douz. enveloppes, 25c; 1 voyage à Valleyfield, \$1.50; 2 diners, 84c; charité, Edwin Leahy, \$2), \$4.59; Ulric Hurteau, gravois, \$2.60; Edmour Castagner, voyage à Valleyfield, \$5.

Proposé par A. Latulipe et secondé par A. Robidoux, que le maire Jas.-B. Narey et le secr.-trés., Denis Latrelle soient autorisés de signer au nom de la municipalité les chèques de déboursés et les billets promissaires, et que les chèques de revenus soient aussi endossés par le maire et le secr.-trésorier.

Proposé par H. Caza, secondé par A. Primeau, de donner lecture du rapport du vérificateur.

Prop. par Alfred Primeau, sec. par H. Caza, d'accepter le rapport du vérificateur, M. J.-Paul Chatel pour l'année finissant le 31 décembre 1937.

Prop. par A. Primeau, sec. par H. Carrière, de donner à Edwin Leahy, indigent, \$2.50 par semaine pour trois semaines.

Prop. par H. Carrière, sec. par A. Robidoux, que, à la demande de M. T. L. Irving, le Conseil de St-Anicet, par l'entremise du conseil du comté de Huntingdon, demande au gouvernement provincial de faire creuser à la pelle mécanique, la branche ouest de la rivière Laguerre au chemin Dundee, sans frais pour le conseil ni pour les propriétaires de terrains qui égouttent dans ladite branche.

Proposé par le conseiller Alfred Primeau, et secondé par le conseiller Hidala Caza, que demande soit faite au gouvernement provincial d'améliorer de nouveau les chemins déjà améliorés de la municipalité, à cause de l'augmentation du trafic sur ces chemins qui sont en bien vilain état.

Proposé par Hidala Caza, secondé par Alfred Primeau, que toutes les résolutions passées devant ce Conseil soient à l'avenir publiées dans le Gleaner.

L'Harmonie de . . . M. et Mme Poirier . . .

(Suite de la page 3)

monie, à cause de l'encouragement que donne à tous le directeur si dévoué de l'Harmonie, Signor G. Agostini. Le directeur actuel à coeur de doter notre ville de la meilleure fanfare du Canada. Son dévouement inlassable le prouve et ceux qui le connaissent savent que ce dévouement qu'il prodigue à tous les membres de l'Harmonie de Valleyfield, ne se traduit pas par des signes de piastres. Le directeur actuel de l'Harmonie de Valleyfield ne part pas de Montréal une à deux fois par semaine pour venir à Valleyfield chercher le maigre salaire que lui paie ce corps de musique. Il est complètement désintéressé de ce salaire qui, à la fin de l'année, n'en est pas un. Il aime Valleyfield, il aime les membres de l'Harmonie et il veut présenter à la population du Canada, la meilleure fanfare du Canada. Aidons le tous en assistant aux organisations de l'Harmonie de Valleyfield; donnons au directeur dévoué de l'Harmonie, l'encouragement qu'il mérite.

(Suite de la page 3)

Va et vient

Mme Henri Pinsonneault et sa petite fille Claire sont de retour de Montréal où elles ont passé une semaine en visite chez des parents.

Mlle Laurette St-Onge de Valleyfield de passage dans sa famille pour un mois.

M. et Mme Adélar Legault de passage à Montréal, jeudi dernier, les invités de M. et Mme Conrad Chartrand.

M. et Mme Lacoste de Ste-Martine, M. et Mme Albini Brisson de Saint Louis de Gonzague, chez M. et Mme Georges Caron, la semaine dernière.

Mme Joseph Girouard passe une semaine chez ses parents, M. et Mme Chrysologue Myre de Huntingdon.

M. et Mme Boutin de Valleyfield étaient à dîner chez M. et Mme Zéphirin Brisson, dimanche dernier.

Mlle Amanda Benoit est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield où elle a subi une opération. Nous souhaitons à Mlle Benoit un prompt rétablissement.

LE CLUB DE SHERBROOKE EN VEDETTE



Cette photo fait voir l'équipe de hockey de Sherbrooke qui, depuis le commencement de la saison, fait sensation dans la Ligue Provinciale Senior. Cette équipe, ainsi que plusieurs autres clubs des ligues amateurs reconnues, portent les bas, pantalons, chandails, tuques et couvertures fournis par la Brasserie Frontenac de Montréal. La jeunesse prend ainsi plus d'intérêt aux sports organisés dans notre Province et se forme un esprit d'entente et de bonne camaraderie. De plus, le hockey est un sport idéal et hygiénique qui remplit bien les heures de loisir des joueurs et des spectateurs.

Mariage: St-Onge-Dubois

Le 5 février, en l'église paroissiale de St-Anicet, a été béni le mariage de M. Léo St-Onge, fils de M. Anthime St-Onge de Ste-Barbe, à Mlle Bella Dubois, fille de M. et Mme Euclide Dubois de St-Anicet. Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée.

Meilleurs voeux de bonheur à Mme Alcide Benoit qui célébrera le 20 de ce mois son anniversaire de naissance. De la part d'une amie.

Modestie

Le nouvel habitant du village reçoit la visite du capitaine de l'équipe locale de football:

— N'aimeriez-vous pas venir dans notre association de football? demande ce dernier.

— Euh! dit le nouveau venu. Je crois que je ne connais pas assez les règles pour pouvoir jouer, mon cher monsieur, mais si vous le désirez, je pourrais faire l'arbitre.

Description

Le client, quiregarde son paquet de linge propre.—C'est ça, mon nom en chinois?

Le blanchisseur chinois, hésitant.

—Non.

Le client curieux.—C'est pourtant un signe d'identification. Qu'est-ce que c'est?

Le Chinois.—C'est une sorte de description. Cela veut dire; petit monsieur très gras, nez écrasé, pas de dents.

Les Odeurs de Cuisine s'échappent par la fenêtre

L'air pur est essentiel à la santé! Servez-vous de l'Aero-Vent pour garder votre cuisine fraîche et confortable; il chasse les odeurs de cuisson désagréables et attire à l'intérieur un air pur et vivifiant.

L'Aero-Vent renouvelle l'air d'une pièce sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir portes et fenêtres et de s'exposer aux courants d'air. Il offre une méthode simple mais très efficace d'aérer les cuisines, bureaux et appartements.

L'Aero-Vent fonctionne à l'électricité, mais il ne consomme pas plus d'énergie qu'une lampe de 60 watts. Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous à notre bureau local.

THE
Shawinigan
WATER & POWER COMPANY

AVEC
l'Aero-Vent

S'obtient pour s'adapter aux fenêtres de 17" à 63". Peut s'installer dans les vasistas ou dans la partie inférieure ou supérieure d'une fenêtre. Les panneaux sont faciles à poser et peuvent être changés d'une fenêtre à l'autre.

Un peu d'humour !!!

Ti-Dit le chetif



Carnet Mondain

Mlle Marcelle Legault a reçu, mercredi soir les membres de son cercle d'Etude.

Mlles Réjane et Janine Lacroix de Valleyfield étaient à Montréal, en fin de semaine, les invitées de M. et Mme Alcide Lacroix.

Mme Hercule Marchand est actuellement l'hôte de M. et Mme Joseph Savaria de Montréal.

Mme Paul Gendron a réuni quelques intimes ces jours derniers à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Paul Gendron. On remarquait au nombre des invités: M. et Mme J.-M. Lamothe, Mlle Emma Lamothe, Mlle Jeanne Lamothe, M. René Archambault, Mlle Claire Lamothe, M. Lucien Provost, Mlle Alice Brault, M. Jean-Louis Lamothe.

Mlle Renée Nizan de Paris donnera un récital d'orgue à la cathédrale de Valleyfield, dimanche après-midi.

M. Laurent Messier de Montréal était en visite chez M. et Mme Tessier, de la rue Cossette, dimanche.

Mlle Thérèse Lafleur est actuellement l'invitée de Mlle Gilberte Lafleur d'Ottawa.

Mlles Jacqueline et Marie Huguet recevaient mardi soir à une partie de bridge. Mlles Freda Horgan, Mme Romulus Besner et Kate Boyd ont été les gagnantes.

Mme Michaël Horgan est partie pour un voyage à Toronto.

Mlle Madeleine Lapointe d'Outremont et Mlle Nessie Menzie de Montréal, étaient les invitées de Mlles Thérèse et Bertrande Marchand, en fin de semaine.

Mme Jacques Malouin a reçu à un bridge vendredi dernier.

Mme Henri Ethier et son fils Paul d'Ottawa ont passé la fin de semaine à Valleyfield, les invités de Mme Gustave Marchand.

Mlle Alice Lefebvre de Valleyfield a visité ses parents et amis de Montréal, Ste-Anne de Bellevue et de l'Île Perrot, tout récemment.

M. François Cloutier est de retour à Valleyfield.

M. et Mme Paul de Jordy ont passé la fin de semaine dans notre ville.

Mlle Madeleine Codebecq a reçu samedi après-midi, à une partie de bridge en l'honneur de Mlle Juliette Pelletier de Lachine. Les prix ont été gagnés par Mlles Cécile de Grandpré, Rachel Bélanger et Cécile Charbonneau.

Mlle Noëlla Lafleur assistait au récital d'orgue de M. Germani, qui avait lieu à l'École du Plateau, lundi soir.

Mme Charles Lanoue a réuni ses amis à une partie de cartes, mardi soir. Les prix ont été remportés par Mme J.-P.-A. Préjent, Mlles Georgette et Jeannette Marchand.

Mlle Simone Côté est de retour d'une fin de semaine dans les Laurentides.

M. V. Venne a pris part à une convention tenue à Shawinigan, la semaine dernière.

Mlle Cécile Charbonneau représentera son cercle d'Etude à la réception que donnera à Outremont, vendredi, le 18 février, Mme Aimé G. Boucher, présidente générale de la S. E. C.

Mlles Camille et Thérèse Pinard, de Montréal, étaient en visite chez Mlles Madeleine et Gertrude Godbout, en fin de semaine.

BINGO-COUVERTES

Plusieurs personnes ont manifesté le désir d'avoir un Bingo moderne. La Garde Champlain, toujours prête, organise donc un bingo moderne pour samedi le 26 février à la salle paroissiale du Sacré-Coeur. Ce bingo est appelé BINGO-COUVERTES puisqu'il n'y aura que des couvertes comme prix. Vous aurez droit à 20 parties de bingo pour 25c et il y aura un prix de présence. Venez encourager les jeunes et vous gagnerez des couvertes pour les gros froids. C'est samedi, le 26 février, qu'aura lieu le Bingo-couvertés.

Le conseil de La Garde Champlain

Mme Delvini Touchette de Beauharnois, recevra, dimanche soir, à une partie de cartes.

Mlle Emma Lamothe est partie ces jours-ci pour une quinzaine, à Montréal.

Mme Phillie, autrefois de Valleyfield, était l'invitée de M. et Mme Arthur Brault au cours de la semaine.

M. Ernest Schenck d'Ottawa a passé la fin de semaine à Valleyfield, l'invité de Mme Eustache Bergevin.

Mlle Yolande Goyette est de retour d'un voyage d'une quinzaine à Malone, N.Y.

Mme Joseph Gagné de Montréal était en visite chez M. et Mme Joseph Goyette, la semaine dernière.

MM. Lucien Dumouchel et Réal Goyette ont passé la fin de semaine à Malone.

Mlle Gaétane Lafleur est rentrée à Valleyfield après un voyage de quelques semaines à Chicoutimi.

NOTE SOCIAL

M. et Mme Adrien Gendron était de semaine en visite chez M. Donat de semaine en visite chez M. Donat Gendron.



FEU M. ILDEGE POIRIER

Funérailles de M. Ildège Bougie à la cathédrale

M. Ildège Bougie est décédé à l'âge de soixante et deux ans et trois mois.

Ces jours derniers, eurent lieu en la cathédrale de Valleyfield les funérailles de M. Ildège Bougie, décédé à l'âge de 2 ans et 9 mois. Outre son épouse, Mathilda Chatigny, il laisse dans le deuil trois filles, Mme Alfred Leduc (Blanche), Mme Ildège Payant (Olive), Mme Enoch Meloche (Albina), cinq garçons, Médard, Alcide, Charlemagne, Lucien et Gérard; trois gendres, MM. Ildège Payant, Enoch Meloche et Isaïe Pilon.

M. le curé J.-D. Nepveu fit la levée du corps et M. l'abbé Aimé Pilon chanta le service assisté des abbés Simon et Downs.

Au chœur, on remarquait MM. les abbés R. Daoust et Julien.

Les porteurs étaient MM. M. Leboeuf, O. Bourassa, T. Toupin, E. Bougie, O. Lalonde et R. Lanctôt.

Le deuil était conduit par les membres de la ligue du Sacré-Coeur.

De plus, on remarquait, MM. Médard, Alcide, Charlemagne, Lucien et Gérard Bougie, Ildège Payant, Enoch Meloche, Isaïe Pilon, Roger

Leduc, Paul-Emile, Noël, Lucien et Marcel Payant, Jean, Denis et Gaston Bougie, Mmes Enoch Meloche, Alcide Bougie, Médard Bougie, Charlemagne Bougie, Lucien Bougie, Mlles Lucette Bougie, Rita et Gisèle Payant, Mmes Frank Chatigny, M. Leboeuf, O. Bourassa, E. Bougie, J. Chatigny, A. Gauthier, A. Tessier, M. Nepveu, C. Leboeuf, L. Major, P. Leclair, S. McSween, Mlles C.-R. Lalonde et Mme T. Toupin, MM. A. Legault, M. Cardinal, A. Daoust, Alb. Daoust, A. Legault, M. et Mme L. Bougon, M. et Mme I. Bernard, M. Ethier, M. J.-E. DeRepentigny, M. L. DeRepentigny, M. et Mme H. Sauvé, M. F.-X. Caron, M. J. St-Jean, M. P. Bernier, M. J. St-Onge, M. L. Major, M. Lavimodière, M. A. Legault, M. R. Ladouceur, M. G. Mercier, M. R. Filiatrault, M. M. McDonald, M. Julien, M. A. Pagé, M. E. Ladouceur, A. Corbeil, O. Faubert, Mlle A. Leduc, les RR. SS. Clarisses et les soeurs de la Providence.

(suite à la page 8)

MME MUSSOLINI AU MARIAGE DE SA NIECE



Sur cette photographie l'on remarque l'épouse de Benito Mussolini, Mme Rachele Mussolini accompagnée du Comte Teodorani, au moment où ils sortaient de l'église à Rome. La jeune fille devint par ce mariage l'épouse du fils du Comte. Derrière eux, l'on voit le Comte Ciano, le beau-fils de Mussolini et son ministre des Affaires Etrangères.

EXPERIENCES D'EMPRUNTS



Un Client enthousiaste:

Un homme de profession, qui fut tiré d'embarras il y a plusieurs années, grâce à un prêt personnel qu'il obtint à la Banque de Montréal, est encore un client enthousiaste et loyal. Il a dit à nombre de ses amis que l'aide de la Banque au moment où il

en avait besoin est une des causes de son succès. Si vous avez besoin d'argent, votre demande d'emprunt, si elle est garantie convenablement, recevra bon accueil auprès du gérant de n'importe quelle de nos 500 succursales.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

"banque qui fait bon accueil aux petits déposants"

Service de banque moderne et expérimenté... fruit de 120 années de fructueuses opérations

Carnet social de Beauharnois

M. et Mme G. Gendron visitaient leurs parents en fin de semaine.

Mlle Marie-Jeanne Pilon, chez M. Z. Leduc dans le courant de la semaine.

Mlle Thérèse Mercier de Montréal en promenade depuis quelques jours. M. Maurice Sénécal de Lachine, en promenade à Beauharnois en fin de semaine.

M. Hector Migneron, chez son beau-père, en fin de semaine.

M. Georges Gagnon, professeur de la Commission Scolaire de Montréal, visitait le Dr E. Patenaude, en fin de semaine.

M. et Mme Arthur Brault de Valleyfield étaient à Beauharnois, dimanche.

Mlle Rita Parent de Chambly, en promenade à Beauharnois.

Mlle Eugénie Normandeau visitait des amies samedi.

M. Marcel Charlebois de Brownburg était à Beauharnois.

M. Paul Poirier à Beauharnois en fin de semaine.

Samedi soir, le 12, Mlle Marguerite de Laplante accueillait très gentiment un groupe d'amis. La soirée a été des plus agréables et tous sont retournés gardant un bon souvenir des heures écoulées ensemble. Parmi les invités notons: Mlle Rita Caron, Marcelle Caza, Simone Leduc, Gabrielle Boyer, Claudine Leduc, Marguerite Stevens, Thérèse Leduc, Madeleine Marchand, Diane Reed; MM. Bernard Gagné, André Boyer, Victor Haineault, Claude-H. Leduc, Jean-Marie Marchand, Louis-Joseph Leduc, Paul Dusseault, Henri Dagenais.

De passage à Beauharnois en fin de semaine: M. et Mme Georges Gendron, M. Victor Haineault, Mlle Marcelle Courteau

Mlle Claire Desgroseilliers d'Howick était ici ces jours derniers.

Mlle Rita Parent de Montréal a passé la semaine chez M. et Mme Eucher Marchand.

Mlle Marguerite de Laplante est actuellement de passage à Montréal.

Mlle Rita Gariépy entrant en charge comme Reine des Sports, dimanche, le 13. Nos félicitations et bon règne, Mlle Gariépy.

Avis Public

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure,
Province de Québec,
District de Beauharnois,
No 7444

ADÉLARD DUBOIS, demandeur; vs DAME RACHEL CARRIE McLENNAN, défenderesse.

Saisie comme appartenant à la dite défenderesse:

Ces lots de terrain connu et désignés sur le plan et dans les livres de renvoi officiels du canton de Dundee sous les numéros dix-neuf A et vingt A, (19A) et (20A) dans le second rang du dit Canton, dix-neuf B (19B) dans le troisième rang du dit canton et aussi partie de 27 (Pt. 27) dans le premier rang du dit canton, contenant environ deux cent trois acres plus ou moins—avec toutes les bâtisses dessus construites, formant une entité appelé la ferme Watson.

Le tout sauf erreur et omission.

Pour être vendu, en bloc, à la porte de l'église paroissiale de Saint-Agnès-de-Dundee du dit district, le MARDI, le PREMIER jour de MARS prochain 1938, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif,

J.-B. DeREPENTIGNY,
Bureau du shérif.

Salaberry-de-Valleyfield, ce 22ième jour de janvier 1938.

Mlle Eliane Théorét était l'invitée du notaire et de Mme Georges-Henri Gouin de Québec.

En la salle des Anglais, eut lieu, lundi, le 14, à l'occasion de la St-Valentin, une soirée dansante; plusieurs y sont allés et se sont amusés ferme.

M. André Carignan de Victoria-ville chez M. Zéphir Leduc.

M. Maurice Laurin dans sa famille, dimanche dernier.

M. Paul-Emile Laurin est aussi dans sa famille pour quelques jours.

Cours post-scolaires
Lundi, dans la salle paroissiale, eut lieu l'ouverture des cours. MM. les maires de la ville et de la campagne étaient présents et adressèrent quelques mots. Une cinquantaine suivent ces cours. Les professeurs sont les agronomes du comité et MM. les vicaires de la paroisse.

Déménagement

Comme c'est l'habitude, le mois de février, dans notre localité, nous remarquons plusieurs écritaux "à louer". Il y aura plusieurs changements. Plusieurs cependant ont l'habitude de remettre leur logement, et sont prêts à le reprendre quelques semaines plus tard. Il est vrai que les loyers sont élevés, et que s'il n'y a pas plus d'ouvrage, il y aura dégringolade.

Les quilles à Beauharnois

Le tournoi de quilles de la M.B.A. aura lieu le 19 février. Depuis cinq ans, ces concours de championnat aux grosses quilles suscitent un enthousiasme remarquable. Harry Brown, président de la Montreal Bowling Association annonce que le 6e tournoi se disputera à Montréal du 19 au 26 février prochain. Les règles du tournoi seront basées sur le système du handicap.

Cette année encore, l'équipe de Beauharnois se propose bien de se classer pour les prix.

Les équipes sont bien balancées. Voici un sommaire des trois premières équipes et le classement.

GARAGE BEAUHARNOIS—

A. Gaudreault .	177	152	157	486
M. Gaudreault .	157	152	172	481
L. Mongrain ...	136	133	108	377
H. Primeau	201	223	160	584
P. Marchand ..	179	189	160	528
				2456

J. W. KILGOUR—

L. Leduc	195	133	190	518
P. Faubert	155	152	136	443
G. H. Primeau .	129	120	190	439
E. Thibert	147	147	198	492
G. Allard	148	239	208	595
				2487

THIBERT FRERE—

H. Thibert	178	144	225	547
W. McRae	163	152	168	483
L. Gagné	183	163	159	505
A. Thibert	213	201	156	570
T. Frappier ...	179	177	148	504
				2609

Position

	Pts
Garage Beauharnois	32
Thibert Frère	29
J. W. Kilgour	29
J. N. Marchand	28
Banque de Commerce ...	27
H. S. P. M.	25
Banque Can. Nationale ..	25
W. Moreau	25

Notre équipe senior rencontrait en fin de semaine le Regal de Montréal, lequel remporta la victoire par 3 points.

CERCLE LITTÉRAIRE ST-DAMIEN DE BEAUHARNOIS

Le Cercle Littéraire St-Damien de Beauharnois change ses opérations et devient cercle dramatique. Nous en profitons pour souligner que ce cercle donnera très prochainement une représentation dramatique; ce sera un drame inédit qui fera sensation et marquera la rentrée de M. Taillefer comme aumônier.

Hockey

Jeudi soir dernier, le J. W. Kilgour recevait la visite du Silk de Valleyfield, et ajoutait une autre victoire de 6 à 1. Tous se sont dépensés sans compter pour vaincre leurs adversaires. Pigeon se signala dans les buts.

Samedi après-midi, nos juniors recevaient le Huntingdon. L'assistance était nombreuse pour encourager nos jeunes qui promettent beaucoup. Score, 7 à 4. Ont compté: R. Primeau 2 points, Gardner 3, Feeny et Stevens, chacun un.

A Salaberry de Valleyfield, le 6 février, a été baptisé un fils, Joseph, Edouard, Jacques, enfant de M. et Mme Amédée Legault. Parrain et marraine, M. Edouard Giroux et Mlle Irène Léger, cousine de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Sauvée, tante de l'enfant.

VICTIME DE LA GRELE



Cet orme géant tomba dans une allée du parc Hyde à Londres, tout récemment, lors d'une tempête de grêle. Des passants virent la mort de près lorsque cet arbre tomba près d'eux. La photographie nous fait voir des hommes occupés à nettoyer la voie.

OPPORTUNITE

Si vous avez l'intention de disposer de votre commerce, de votre propriété ou de votre terrain, cette époque de l'année est le moment le plus propice d'y réussir avantageusement. Et le moyen de trouver rapidement un bon acquéreur est tout indiqué — faire paraître une petite annonce dans la section des Annonces Classées, véritable bottin d'aubaines des lecteurs de
LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Pour faire publier votre annonce classée il vous suffit simplement d'appeler

60

Employez régulièrement les Annonces Classées de
La Gazette de Valleyfield

Votation sur l'emprunt . . .

(suite de la page 1)

et vivre plus convenablement. Sa demande est référée au comité des finances. Deux applications de MM. James Reynolds et Arthur Jourdain sont lues pour la position de la surintendance des parcs. M. Maximilien Charbonneau demande le contrat du ramonage des cheminées en promettant au conseil qu'il dotera ses hommes d'une assurance contre les accidents.

M. l'échevin Meloche, homme d'action, demande que l'on règle immédiatement cette question de la surintendance des parcs. Pourquoi ne pas faire la nomination immédiatement plutôt d'attendre l'homme de choix de M. l'échevin Daignault. M. le Maire rétablit la discussion en priant M. Meloche de laisser au président du comité le règlement de cette question.

M. Lucien Aubin donne son application comme collecteur de taxes. M. l'échevin Paul Desjean fait alors remarquer aux membres du Conseil qu'en proposant, lors de la dernière assemblée, une collection mensuelle, il n'a pas voulu que l'on engagea d'employés supplémentaires puisque nous avons, dit-il, tous les hommes nécessaires pour assurer l'efficacité de ce service.

Une demande de licence de taxis de la part de M. Lauréat Richer est référée au comité des finances. Les raquetteurs de Salaberry demandent un octroi à la cité pour se rendre au semi-congrès de Trois-Rivières.

MM. Gaspard et Armand Major attirent, pour une quatrième fois, l'attention du Conseil sur l'opportunité de placer un système d'eau et un renvoi, sur sa propriété du numéro 1 de la rue Edouard. Le titre de régulation est plus ou moins clair et l'ingénieur est chargé de consulter un avocat.

L'ingénieur demande que les entrées d'eau soient faites dès que la terre sera dégelée pour ceux qui ont actuellement des permis de construction.

Puis M. l'échevin Larin explique que l'ancienne administration a voté au club de hockey la somme de \$1,000 au maximum au pro-rata des taxes d'amusements perçues. Actuellement, le club est dans une impasse financière et ne peut payer la taxe d'amusement. A cette fin, sur les \$1,000 déjà promis, la cité avancera \$500. afin de régulariser et légaliser cet échange. Sur cette question, l'échevin Léger demande le vote. Le vote est pris; il est le seul dissident.

LE REGLEMENT DE L'EMPRUNT

Cette question de l'emprunt soulève un long débat. Le greffier donne alors la lecture de la résolution de la Chambre de Commerce et du syndicat Catholique National du

Textile de Valleyfield. Ces deux corps publics sont favorables à l'emprunt.

La ligue des Propriétaires s'oppose à l'emprunt de \$50,000. M. le Maire fait alors remarquer aux proprios qu'ils sont dans l'erreur. Ils confondent la dette flottante de \$50,000 et le déficit de \$7,547.92, le règlement 373 et le règlement 374. Les proprios voudraient l'adoption du règlement 373 qui est annulé par la commission municipale alors que nous travaillons actuellement sur le règlement 374, le seul légal.

Puis M. l'échevin Larin explique les pourquoi de cet emprunt, occasionné par les travaux extraordinaires qui n'étaient pas prévus. Sur sa proposition, secondée par M. l'échevin Daignault, le rapport financier est adopté. Un amendement est adopté, tel qu'exigé par la Commission Municipale.

La seconde lecture du règlement d'emprunt est adopté sur division. MM. les échevins Léger, Bourdeau et Goyette sont les dissidents.

L'assemblée du conseil se termine sur l'engagement des évaluateurs. Cette question reviendra pour discussion à la prochaine séance.

Le Conseil accorde \$10.00 au chef de Police pour l'expulsion d'un indésirable.

Avant de clore l'assemblée, M. l'échevin Brisebois demande que le samedi soit un jour régulier du marché. M. l'échevin Meloche appuie M. l'échevin Brisebois dans sa demande. Celui-ci donne alors avis de motion pour amender un règlement antérieur s'opposant au marché le samedi.

Ste-Clothilde

Naissance

A M. et Mme Alcide Chevigny, née Lucienne Guay, un fils baptisé Joseph, Georges, Clément, Parrain, M. Paul Chevigny; marraine, Mlle Dora Chevigny, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Béatrice Guay, tante de l'enfant.

Va et vient

Notre curé, M. l'abbé Raymond McComber est revenu d'un voyage de quelques semaines passées dans la Louisiane.

Mlle Simonne Guilbeault de Verdun, est venue passer quelque temps chez son père, M. Euclide Guilbeault.

M. et Mme Arthur Lanctôt de St-Constant étaient de passage chez M. Urgèle Surprenant, dimanche dernier.

M. Roméo Bourdeau était de passage à Montréal à la fin de la semaine dernière.

M. Ernest Hébert de St-Chrysostôme était de passage chez son père, M. Joseph Hébert.

St-Stanislas change d'idée

Ce n'est pas le patron mais bien la municipalité qui porte son nom. Une résolution lue à l'assemblée d'hier soir demande que la charrie à neige de la cité débale le 16ième rang de la sus-dite municipalité, contrairement à l'ordre reçu au cours du mois de décembre n'autorisant pas l'enlèvement de la neige.

Un groupe de contribuables se chargeront des dépenses de ce travail.

En marge de ce changement d'opinion, M. l'échevin Mallette trouve ça curieux. On regretterait la cabale indue de la Ligue, voilà tout!

St-Anicet

Mlle P. Leslie était de passage à Montréal récemment en visite chez Mme Gregor Leslie.

Mme D. Leblanc ainsi que Mlle Bernadette Leblanc assistaient aux funérailles de Soeur St-Joseph de Judée, née Marie Caza, de la Congrégation Notre Dame à Montréal. Mlle Leblanc demeurera à Montréal pour quelques semaines.

Village St-Pierre

Va et vient

La semaine dernière, Mlle Agathe Huot, institutrice de Ste-Martine, en fin de semaine chez MM. Adéard et Louis Bourcier.

M. et Mme Joseph Crête, M. et Mme Lucien Crête d'Ormstown, chez M. Armand Lazure.

Note pour janvier: école No 4

5e année. — Madeleine Schinck, Lucia Parent, Rodolphe Schinck; 4e année. — Gérard Soucisse, Alice Bergevin; 3e année. — Jeannine Perreault, Roger Bergevin, André Soucisse, Marie-Thérèse Schinck, Madeleine Sénécal; 2e année. — Gilles Soucisse, Lilliane Perreault, Hélène Bergevin; 1ère année: Rhéa Sénécal, Emerine Schinck, Thérèse Bergevin, Jean-Paul Bergevin.

Classe enfantine. — Jean-Simon Bergevin, Hector Bergevin.

Médaille pour bon langage. — Jean Sénécal.

Français. — Gilles Soucisse.

Instruction religieuse. — Lucien Soucisse.

Ecriture. — Jean-Claude Soucisse.

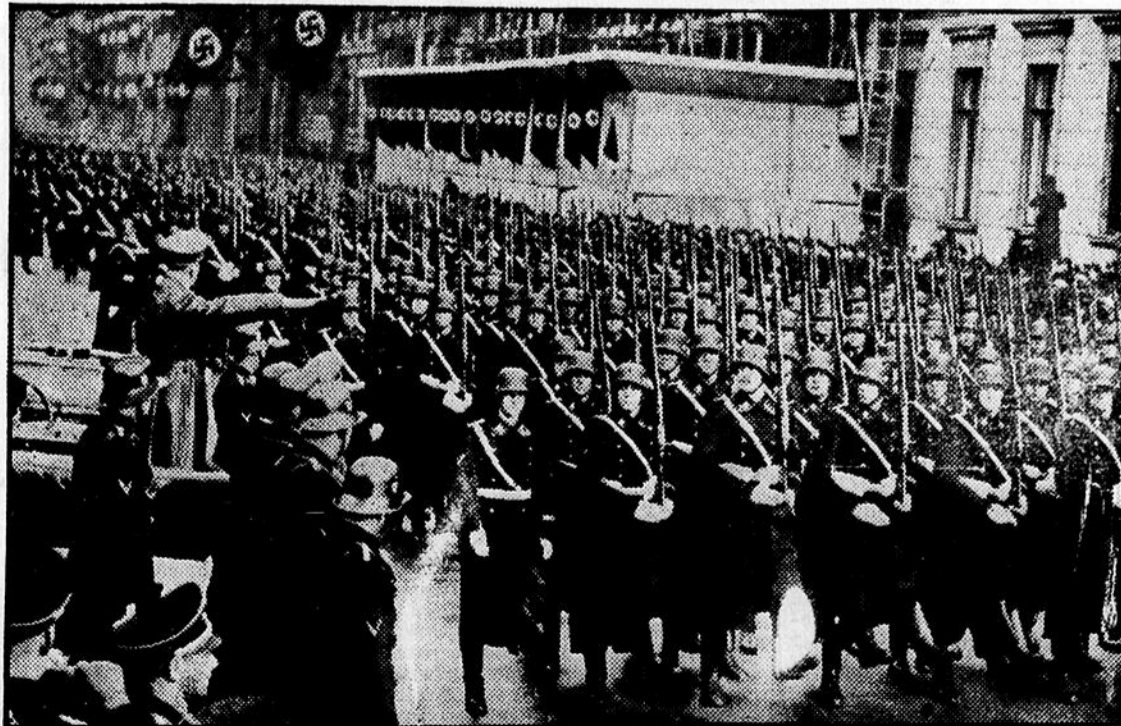
Remarques

Une voiture zigzague sur la route de telle façon que les gendarmes arrêtent le conducteur.

Celui-ci tente de s'enfuir. On l'emmène au poste et l'on s'aperçoit qu'il s'agit d'un voleur récemment sorti de prison.

Moralité: Il est facile de garder le droit chemin.

LE PAS D'OIE A BERLIN



Le chancelier de l'Allemagne, Adolph Hitler, passe en revue sa troupe militaire. Depuis la récente crise ministérielle du cabinet allemand, Hitler est chef suprême militaire. Sur cette photographie l'on remarque Hitler passant son armée en revue lors de son cinquième anniversaire comme dictateur de l'Allemagne.

LE THÉ 'SALADA' est délicieux^{SOIF} Hemmingford

M. Marc Lacasse, de retour d'un voyage d'un mois en Abitibi.

MM. et Mmes Francis Stringer, Wilfrid Lussier, Ernest Perron ont assisté à la partie de hockey Canadien-Toronto, au Forum.

MM. Gaston et Edmour Payant ainsi que Milles Reine et Jeanne d'Arc Payant de St-Chrysostôme, chez Mlle Stella Brogan, dimanche dernier.

MM. et Mmes Léo Fortin et Wilfrid Patenaude ont assisté à la partie Canadien-Chicago, au Forum.

M. et Mme Narcisse Stringer, de passage à Dorion, chez M. le curé David, la semaine dernière.

M. O. Hébert et Mlle Blanche Ménard, à Montréal, la semaine dernière.

Mlle Diana Stringer de Hinchinbrooke, chez ses parents, dimanche dernier.

M. Maurice Patenaude, élève du collège Notre-Dame de Côte-des-

Neiges, en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme W. Patenaude.

Mlle Antoinette Emery, actuellement à Montréal. Sports

Mardi dernier, notre club de hockey a fait partie nulle contre le Lacolle.

Samedi soir, notre club a vaincu le Plattsburg par 4 à 3.

Et dimanche, il subi une défaite aux mains du club Martel de Montréal, par 5 à 3.

Doping

Jacques. — Comment cela est-il arrivé que Noël ait gagné ce cross-country? Quand je l'ai vu, il était déjà complètement à bout.

Roger. — Oh! il s'est assis pour se reposer sur un nid de guêpes et après il n'y a plus eu moyen de le tenir.

CARTES PROFESSIONNELLES

Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.

Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Saintonge - Lespérance

AVOCATS
M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.
64, Ste-Sécle Valleyfield
Téléphone 500,

George A. Meloche, B.A., AVOCAT

Bureau: 16, Ste-Hélène, Tél. 691,
Résidence: 3, St-Jean-Baptiste
Tél. 213
VALLEYFIELD

J.-G. Laurendeau, C.R. Jean-Paul Cossette, L.L.L. Laurendeau & Cossette

Avocats VALLEYFIELD
Au Château à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette, VALLEYFIELD

Armand Longtin, AVOCAT,

rue Dalhousie, HUNTINGDON, QUE.

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre,
Tél. 701,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE ET INGENIEUR CIVIL
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violets"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger
MONTREAL

Robert Besner, NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

Victoires du Ste-Martine par 4-3

LE CLUB LOCAL TRIOMPHE DES CHATEAUGUAY ET ORMSTOWN AU COURS DE JOUTES CONTESTEES

Ste-Martine vs Ormstown—

Lors d'une excitante joute de gouter à l'aréna d'Ormstown, Ste-Martine fut vainqueur avec le score de 4 à 3. Encore une fois l'arbitre fut très injuste à notre égard en faisant plusieurs hors-jeu irréguliers afin sans doute que le score ne soit pas trop élevé.

Il me faut dire que pour cette mémorable circonstance, la direction du club Ormstown avait retenu les précieux et appréciables services de trois des prétendus meilleurs joueurs de Valleyfield. Laissez-moi nommer: Rapin, excellent gardien de buts à qui nous devons des félicitations pour ses arrêts sensationnels; Bonhomme et Hugué qui nous félicitations aussi, et qui ont fourni leurs forces totales pour nous battre. Sacrifice inutile, Hélas!!

Notons qu'il nous fait grand plaisir de nous être mesuré avec un club considérablement renforcé et si décidé à nous vaincre.

Pour une équipe qui nous reprochait amèrement il y a quelques semaines (dans un journal) d'avoir avec nous, plusieurs joueurs étrangers et qui se vantait de n'avoir que des locaux dans la sienne ce n'est pas pire, n'est-ce pas?

C'est tout simplement phénoménal, messieurs d'Ormstown.

Ste-Martine vs Châteauguay:

Nous visitâmes Châteauguay, la semaine dernière. La partie se termina par le score de 4 à 3 en notre faveur. Il y eut plusieurs altercations entre joueurs et spectateurs, mais tout se termina amicalement.

Châteauguay vs Ste-Martine:

Dimanche dernier Châteauguay se vengeait de sa récente défaite en comptant 5 points contre 3.

Quatre de nos joueurs étaient alors absents.

Un malheureux accident vint arrêter la partie pour quelques instants. M. H. Henry, arbitre des filets reçut en plein front un formidable lancer de Lalonde. M. Henry

tomba à la renverse comme une masse, mais revint à lui-même très rapidement. Le Dr Goyer de Ste-Philomène étant sur les lieux, fit les premiers pansements.

M. Henry sera sous les soins d'un médecin pour quelques temps encore mais il faut espérer qu'il se rétablira bientôt complètement. Nous le lui souhaitons tous d'ailleurs.

Va-et-vient

Mlle Maria Caron recevait dernièrement en l'honneur de ses trois nièces: Rita Caron, étudiante à l'Académie d'Howick, Jeannine et Annie, toutes trois filles de Hervé Caron de Ste-Martine. On remarquait plusieurs invités d'Howick, de Montréal et de Ste-Martine.

M. Gilles Bouthillette, du séminaire de Valleyfield en repos à Ste-Martine pour quelque temps

Départ:

Le Dr Patrick McLaughlin, établi depuis quelques 3 ans dans notre localité, nous quitte définitivement pour résider à Montréal. Le Dr McLaughlin occupera le très important poste d'assistant du Dr Samson, célèbre spécialiste Montréalais. On nous annonce qu'un nouveau médecin s'installera sous peu, en permanence, à Ste-Martine.

M. et Mme Roland Jeanneau de Montréal ainsi que leurs enfants, visitaient Mme Armand Jeanneau dimanche dernier.

M. Gaston Lamarre, B.S.A., de Québec, de passage à Ste-Martine.

M. Jérôme Gagnier, fonctionnaire provincial en visite chez ses parents en fin de semaine.

MM Jacques et Jean Paul Jeanneau, Léglus Gagnier et René Gagnier, du collège Laval, en congé du mois chez leurs parents respectifs.

M. J. Edmour McGowan, registraire, souffrant d'une maladie assez grave a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu de Montréal pour plusieurs jours. Revenu dans sa famille, M. McGowan est en bonne voie de rétablissement.

Funérailles de M.

Ildège Bougie à . . .

(Suite de la page 5)

Offrandes de messes. — La Fraternité de St-François, Mme Ildège Bougie, M. et Mme Enoch Meloche, Médard Bougie, M. l'abbé R. Daoust, et Mlles C. et R. Lalonde.

Bouquets spirituels. — M. et Mme Lucien Bougie, M. et Mme Charlemagne Bougie, M. et Mme Alcide Bougie, M. et Mme Enoch Meloche, M. et Mme Médard Bougie, M. et Mme Frank Chatigny, M. et Mme M. Leboeuf, M. et Mme Auguste Bourassa, la famille Charles Lalonde.

Sincères sympathies. — Mme Wilfrid Nepveu, Mlle A. Gagné, M. et Mme Louis VI Major, Mme L. W. Laroche, M. et Mme M. Thibault, Mme M. Bourcier, M. et Mme M. McDonald, M. et Mme J. Houle, famille Ad. Monette, M. et Mme J.-C. Huneault, M. et Mme F. Leik, M. Isaie et Claire Pilon, famille J. Bonhomme, M. et Mme Z. Boyer, famille F.-X. Caron, Mlle B. Haineault, famille R. Ladouceur, M. et Mme J.-B. DeRepentigny, famille S. Daoust, M. et Mme E. Villeneuve, M. et Mme R. Lanctôt, famille O. Lalonde.

REMERCIEMENTS

La famille Ildège Bougie remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie soit par offrande de messes, bouquets spirituels et assistance aux funérailles à l'occasion du décès de M. Ildège Bougie.

St-Chrysostôme

Nos meilleurs vœux:

A Mlle Gabrielle Payant qui célébrera, dimanche, son anniversaire de naissance. De la part de son amie, Mlle Juliette Chèvrefils.

A M. Lionel Demers, de la part de son épouse.

Va et vient

Mlle Germaine Crête, institutrice de St-Antoine Abbé, en visite chez ses parents, M. et Mme Olivier Crête, dimanche dernier.

Mme Josaphat Bergevin et son fils Fernand, de St-Louis de Gonzague, ont passé quelques jours chez M. Jean-Baptiste Couillard.

MM. Albert Huot et Alfred Couillard de passage à Valleyfield, dimanche dernier.

MM. Albert Huot et Euclide Couillard de passage à Montréal, la semaine dernière où ils ont visité quelques parents.

Mme Ernest Crête était à Montréal, la semaine dernière où elle a rendu visite à son mari qui a subi une opération pour l'appendicite à l'hôpital St-Georges.

Mlle Wilhelmine Lett passe quelques jours à Montréal où elle visite ses parents.

M. et Mme Charles Larocque de passage à Montréal, dernièrement.

Mlles Lucienne et Marthe Demers de passage à Montréal.

M. Roger Tessier de Montréal chez Mlle Gabrielle Laroche.

Le notaire Gabriel Poupard de passage à Montréal.

Mme Aimé Lefort est à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Lilianne Chartrand de St-Antoine Abbé chez M. Alexandre McKenzie.

Mme Hermas Métras de St-Antoine Abbé, en visite chez ses parents, M. et Mme Pierre Bariteau.

M. Robert Mackenzie et Mlle Jacqueline Mackenzie chez leur tante, Mme Arthur Chartrand de St-Antoine Abbé.

Ste-Philomène

Mondanités

M. Jean Desgens de Montréal, chez ses parents, M. et Mme Philippe Desgens.

Mme Bernier de Montréal était l'invité de Mme J.-B. D'Amour, la semaine dernière.

M. et Mme Hormisdas Legault, M. et Mme Gerard Legault et leur fillette Madeleine, chez M. Isidore Legris de St-Urbain.

Mme Jean-Baptiste Yelle, Mlle Marie-Anne Yelle, en promenade chez M. Ovide Desgens.

Mme Phyllis Fournier, de St-Lin, en promenade chez sa fille, Mme Joseph Armand Prud'homme.

M. et Mme Adéodat Mallette et leur fils Jean-Claude, chez M. Arthur Mallette de Ste-Martine, samedi.

Mme Lemieux de Ste-Martine passe quelques jours chez son fils, Arcade Lemieux.

Etaient en promenade chez M. Rosario Desgens, en fin de semaine, M. et Mme Albert Tougas, M. et Mme Eugène Desgens et leurs fils Claude et Guy.

Mlle Marguerite Primeau de Montréal, chez ses parents dimanche dernier.

M. et Mme Lucien Reid de Ste-Martine, chez M. Hormisdas Legault.

Mlle Marie-Rose Tisseur, MM. Robert, Charles-Aimé, étaient de passage à St-Etienne, en fin de semaine.

Etaient de passage chez M. Stevens Prud'homme de St-Rémi, samedi, Mlles Pauline Prud'homme, Edmonde, Agathe, Estelle Bourcier, MM. Fernand, Paul-Emile Prud'homme, Roger Demers, René Bourcier.

St-Urbain

Mlle Madeleine Doré, l'invitée de Mme Oscar Mallette de Ste-Martine pour une huitaine.

M. et Mme Arthur Mallette, de passage chez M. Jules Simon de Ste-Martine, dimanche dernier.

Mlle Emilienne Laplante de St-Jean-Chrysostôme, de passage à St-Urbain.

M. J.-O. Demers de St-Isidore passe une huitaine chez Mme René Barrette.

Mlle Elizabeth Phaneuf d'Iberville passe une quinzaine chez ses cousines, Mlles Trépanier.

La famille Josephat Beaulieu se rendait à Montréal ces jours derniers pour assister à la prise d'habit de leur fille en religion, chez les SS. de l'Immaculée Conception.

Mme Stanislas Lazure passe quelques jours chez Mme Domina Laplante de St-Jean-Chrysostôme.

M. Roland Marcell, étudiant au collège Ste-Marie, passe quelques jours dans sa famille.

Mlles Lucienne et Simonne Rhéaume, Solanges Ste-Marie, Cécile Beaulieu, M. Philippe Beaulieu, se rendaient à Lachine, samedi soir dernier pour assister à une soirée donnée en l'honneur des noces d'or de M. et Mme Dufresne.

Mlle Jeannine Ste-Marie de passage à St-Louis de Gonzague chez Mme Philippe Boyer.

Mlle Yolande Brault, à Montréal depuis assez longtemps, est maintenant de retour dans sa famille.

M. et Mme J.-Rose à Montréal, ces jours derniers.

Décès

A St-Urbain de Châteauguay est décédée Mme Elzéar Viau (Adrienne Daulst). Les funérailles eurent lieu jeudi dernier en l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Sports

Jeudi dernier, le club junior de St-Isidore visitait le club junior de St-Urbain. Le comptage final fut de 3 à 1 en faveur de St-Isidore.

Samedi dernier, le club de Ville LaSalle rendait visite à notre club, et remportait la victoire par 3 à 1 après une lutte des plus contestées.

Dimanche, le St-Rémi nous rendait visite. Les deux premières périodes se terminèrent sans résultat. A la troisième, chacun des deux club enregistra 1 point, ce qui nécessita une période supplémentaire. Le St-Rémi sortit vainqueur par 2 à 1.

Mercredi de cette semaine, nous recevions le St-Isidore. Cette partie était la dernière de la saison d'après l'entente faite dans la ligue des paroisses réunies. Nous avons appris qu'il y eut foule, mais les détails de cette partie nous manquent.

Châteauguay

M. et Mme Hervé Dumouchel ont rendu visite, mercredi dernier à M. et Mme De Salles Hébert de Woodlands.

Mme Moïse Prigent a passé quelques jours chez sa fille, Mme Hébert.

Samedi avant-midi, M. Léonide Legault fit la traversée sur le lac St-Louis, en automobile et se rendit chez son oncle, M. Joseph Chèvrefils M. et M. Joseph Chèvrefils profitèrent de l'excursion pour aller prendre le dîner chez Mme Jos. Legault de Strathmore.

Dimanche, chez M. et Mme Jos. David, M. et Mme Joseph Allard et leurs fils Roger et Fernand de Beauharnois.

A l'occasion de la St-Valentin, M. Maxime Raymond, M.P., et Mme Raymond, Mlle Marie Raymond et leurs invités passaient la journée de dimanche à leur villa de Ville de Léry. Mlle Claire Raymond, qui poursuit actuellement des études anglaises à Ottawa, était absente.

Cette température pluvieuse des dernières semaines a fort plu aux amateurs de bateaux à voile sur patins à glace, au lac St-Louis. Les tournées vers Pointe-Claire furent nombreuses les jours de vent modéré.

L'ouverture de la nouvelle salle

publique, dont le propriétaire est M. Henri Dorais, se fit samedi soir dernier par une grande veillée du bon vieux temps. L'orchestre, composé de 8 musiciens était sous la direction de Mlle G. Moineau de Montréal.

Au profit d'une oeuvre charitable, à la même salle, lundi soir, avait lieu une représentation de vues animées intitulée: "La guerre sans arme", et une pièce comique.

Quarante-Heures

Les 14 et 15 février, à la chapelle du couvent des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame eurent lieu les Quarante-Heures.

Retraite fermée

En la Maison du Christ-Roi, du 22 au 25 février, aura lieu une retraite fermée pour hommes et jeunes gens de Châteauguay. "Venez à l'écart et reposez-vous un peu," sont les paroles par lesquelles le R. P. Stanislas invita les paroissiens.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Jules Cécylre ou chez les Pères Franciscaïns

Décès

A Châteauguay, le 10 février 1938, est décédé, à l'âge de 79 ans, 11 mois, M. Anthime Doray, époux de feu Philomène Pitre. Les funérailles ont eu lieu samedi le 12, en l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

CHEZ NAP.

Au rendez-vous le plus populaire de Ste-Martine.

Salon de coiffure - Restaurant

Salle de billards.

Lunches - Eclairs

NAP. CECYRE, prop.

PAUL & DOSITHEE BOUTHILLETTE,

Ouvrier et électriciens diplômés

Ouvrage absolument garanti.

Tél. 25 r. 5, STE-MARTINE

Est-ce là ce qui vous constipe?

Si votre intestin fonctionne mal—réfléchissez un peu à ce que vous mangez. Pain, viande, oeufs, pommes de terre. Bons aliments sans doute—mais concentrés et sans "volume". Il vous faut une masse molle et spongieuse pour faire travailler l'intestin.

Si c'est ce manque de "volume" qui vous constipe, All-Bran de Kellogg est tout indiqué. Il absorbe l'eau comme une éponge, sa masse molle aide l'action de l'intestin et il contient un tonique intestinal naturel, la vitamine B1. Mangez-en un peu chaque jour, buvez beaucoup d'eau et voilà! Fabriqué au Canada par Kellogg. En vente chez tous les épiciers.

MERCI, MADAME L'INSTITUTRICE ! MON RHUME DE CERVEAU VA DEJA MIEUX

OUI, MAIS LA PROCHAINE FOIS, IL FAUDRA EMPLOYER ÇA PLUS TOT. ÇA AIDE A PREVENIR LES RHUMES

Ce médicament spécial—le Vicks Va-tro-nol—a été conçu spécialement pour le nez et la partie supérieure de la gorge, où la plupart des rhumes débutent—et se développent. Employé à temps—au premier étournement ou reniflement, à la moindre irritation du nez—il vous aide à prévenir bien des rhumes et à vous débarrasser des rhumes de cerveau dans leur phase de début. Même si votre tête est prise (par suite d'un

rhume de cerveau négligé ou d'enclenchement chronique du nez), le Va-tro-nol vous apportera un soulagement réconfortant—il vous permettra de respirer de nouveau!

VICKS VA-TRO-NOL

Courrier de Beauharnois

VICTOIRE DU C. P. BEAUHARNOIS PAR 3-2

Beaurivage perd une joute très contestée, dimanche

Le C. P. Beauharnois défait le Beaurivage par le score de 3 à 2 à la patinoire locale—Une foule considérable assiste à la rencontre

Des les premières minutes des hostilités, la première ligne d'attaque locale fait de dangereuses montées dans le territoire ennemi. Les défenses du gérant Laurin travaillent durement et bousculent tout venant. Duval fait des arrêts quasi-impossibles sur les lancers foudroyants de Barber et Gross.

A peine douze minutes sont écoulées que notre brillante défense R. Gariépy, après avoir enfoncé la défense adverse, lance pour compter le premier point.

La deuxième période fut encore plus mouvementée que la première. Le jeu conduit rapidement dans les deux zones, souleva tantôt l'enthousiasme des spectateurs, tantôt la crainte de voir notre gardien de but déjoué par les attaques furieuses du Beaurivage. Notre habile joueur de défense R. Gariépy compta de nouveau aux applaudissements répétés des spectateurs.

Troisième période

Nos joueurs se replièrent sur la défensive. Nos visiteurs jouent de malchance mais après sept minutes, Moreau compte sur un effort individuel. Gagnier manque un filet ouvert et le jeu continue très rapidement. Au bout de onze minutes, Gérard Allard nous assure la victoire sur une passe parfaite de Ls. Gagnier. Duval donna un peu d'espoir aux visiteurs en comptant un autre point. Le jeu fut dangereux à la fin de la période quand le Beaurivage tenta toutes les

chances possibles pour égaliser. Score final 3-2.

Le Club de Hockey organise un grand bal mascarade prochainement. Lisez le prochain numéro de ce journal pour de plus amples détails.

Alignement des équipes:

Beaurivage—Buts, Marcel Duval; Défenses, Geo. McNichols, Ern. Chouinard, Alph. Gauthier, L. Ladouceur; Centre, Paul Duval, Rol. Coty; ailes, P. E. Cadorette, F. Bertrand, N. Richard, Jean Day; gérant, Paul Laurin.

C.P. Beauharnois—Buts, A. Leboeuf; Défenses, R. Gariépy, Jules Lemay, G. Barrett, G. H. Primeau; Centre, Pierre Trudeau, M. J. Marchand; ailes, Ls. Gagnier, Gerard Allard, Marcel Frappier, Ray Cross, Barber; gérant, Alb. Fichault.

Le Banquet de la C. de C.

La Chambre de Commerce donnera son banquet annuel prochainement. Quelques industries nouvelles sont en relation avec la Chambre Commerce pour l'ouverture de nouvelles industries. Espérons que ces industriels qui desirrent venir à Beauharnois sauront apprécier et le site et les facilités de transport que Beauharnois possède avec tous les grands centres.

Soirée intime

Samedi soir, avait lieu chez M. et Mme Armand, une réunion d'amis. Etaient présents: MM. Gérard Vézina, Paul Desrochers, Marcel Daoust, Fernand Leduc, Médard Sauvé, M. Charland, Victor Hainault de Montréal, Laurent Faubert de Bellevue, Jean-Paul Thibert de St-Jérôme, Antonio Gaudreault, Philippe Marchand, Gabriel Leduc, Claude Leduc, Julien Primeau, Gérard Moreau, Louis-J. Leduc, J.-P. Paquette, Fernand Cartier, André Boyer, Bernard Gagné, Geo. Tremblay, Roland Billette, M.-Jean Marchand de Beauharnois, Mlles Marguerite Gendron, Marie-Aimée Gendron, Rita Gendron, Madeleine Leduc, Laurette Leduc, Jeanne Leduc, Marguerite, Graziella Leduc, Léona Boyer de Montréal, Fernande Faubert de Bellevue, Fernande Daoust de Melocheville, Marguerite Rochefort de Châteauguay, Thérèse Leduc, Marie-Marthe Laurin, Pauline Gendron, Cécile Murphy, Gabrielle Boyer, Claudine Leduc, Rita Caron, Laurence Caron, Emma Brière, Marguerite Stevens, Lucille, M.-Ange, Madeleine Thibert.

Il y eut chants, musique et danse. A minuit, un succulent réveillon fut servi. On se sépara aux petites heures, avec un véritable souvenir de cette agréable soirée.

Couronnement de la Reine des Sports à Beauharnois

Mlle Rita Gariépy est la nouvelle élue pour la prochaine saison en remplacement de Mlle Rita Caron—Cérémonies imposantes à la patinoire locale

Devant une assistance des plus nombreuse notre petite ville a applaudi triomphalement notre reine des sports pour 1938, Mlle Rita Gariépy. Il a suffi de jeter un coup d'oeil pour se convaincre que le sport est bien encouragé dans notre ville. Les plus dignes représentants de la politique municipale y étaient au grand complet. Une vingtaine d'automobiles, dans lesquelles avaient pris place les invités, ont ouvert une parade à travers les rues de la ville pour se rendre à la patinoire. Nos députés fédéral et provincial ne purent assister à cette cérémonie pour cause de maladie. Après les cérémonies coutumières, les spectateurs furent les témoins d'une joute très enlevante entre les équipes Beaurivage et Beauharnois.

Noces d'argent à l'Hospice St-Joseph

L'Hospice St-Joseph de Beauharnois a célébré, récemment, les noces d'argent de profession religieuse de sa Supérieure, Rév. Soeur A. Laurin.

A cette occasion, il y eut une séance en son honneur. Les quatorze religieuses de la maison, les vieillards, pensionnaires et orphelins y ont pris part. Les élèves ont exécuté un joli programme musical avec saynètes. Soeur Laurin, dont le terme de supériorat se termine cette année, compte vingt-cinq ans de profession religieuse dans la communauté des Soeurs Grises dont quinze passées à Beauharnois, où elle s'est dépensée sans compter pour ses protégés.

Réunion chez Mlle F. Good

A l'occasion de son anniversaire de naissance, Mlle Francis Good recevait ses amis à une petite soirée. Etaient présents: Mlles Rita McDonald, Mary Lou Prigent, Mary Savage, Kay Savage, Bertha Paquette, Mary Marchand, Florida et Blanche Perreault, Juliette Paquette, Ruth Pierce, Eileen Feeny, Clase Feeny, Florence Milo, Inez Hunter,

MM. Bob Sunstrum, Bob Lang, Louis Leduc, Léo Brais, Léo Paquette, Paul-E. Rolland, Claude Hunter, Geo. Latour, Maurice Brais, Paul Giroux, Paul Marchand, Paul-E. Legault, Wally Easter, Tolaue Easter, Pierre Door, René Barrette.

"Pas demain ni le jour suivant ... mais DÈS MAINTENANT!"



Henri Lebon souligne le fait qu'il ne veut pas de retard, mais se propose d'obtenir une réponse immédiate, par interurbain. Aussi demande-t-il à l'instant la communication, et des négociations qui auraient pu trainer des jours sont promptement menées à bonne fin. Comme le dit très bien Henri Lebon: "Par téléphone interurbain, point de fausse interprétation. Le service donne des résultats. Le coût? Un pourcentage minime de nos frais d'exploitation, bien que nous l'utilisons si souvent!"



Les réductions du tarif téléphonique—urbain et interurbain—au cours de 1935, 36 et 37, ont épargné annuellement près d'un million de dollars aux usagers du Québec et de l'Ontario.

Son Honneur le Maire Hormidas Roy souhaite la bienvenue à ses nouveaux collègues

La première séance du nouveau conseil municipal n'a pas fourni aux nombreux spectateurs beaucoup de sensation. Elle se déroula dans une atmosphère des plus sereines sous la présidence de Son Honneur le maire Hormidas Roy, entouré de tous les échevins. Ceux-ci prenaient officiellement possession de leur siège municipal. Son Honneur souhaita la bienvenue aux nouveaux conseillers. Quant aux deux anciens, il est heureux de les retrouver sains et saufs.

Le secrétaire donna lecture des minutes de la dernière assemblée. Tous les contribuables sont satisfaits de la confiance qu'ils ont accordée à leur échevin respectif et tous s'accordent à dire que c'est le meilleur conseil depuis longtemps.

Chez les Canadiens

Le club Canadien-Royal de notre localité se prépare pour la prochaine saison. Déjà les contrats des joueurs ont été envoyés, et plusieurs demandent rémunération. Après entente entre les directeurs, il a été décidé qu'il y aura assemblée bientôt. Plusieurs changements seront faits. L'engagement des joueurs sera fait prochainement. Ils ont décidé de garder leur fameux deuxième but pour une autre saison malgré la faiblesse de son bras. C'est un joueur très agressif et surtout très redoutable au bâton.



Le secret de leur SUCCÈS!

Les Magasins Dominion ont grandi au cours des années à cause des services qu'ils rendent à la population. Ils doivent leur popularité à la valeur de leurs produits, à leurs prix sans intermédiaires, à la belle tenue de leurs étalages modernes et à la courtoisie de leurs personnels. Cette popularité a encore été accrue par la variété croissante des marchandises qu'ils offrent, par les prix raisonnables qu'ils demandent pour des produits auparavant difficiles à obtenir et par la satisfaction plus grande qu'ils assurent aux ménagères dans la préparation de leurs menus.

La vogue des Magasins Dominion a fait naître nombre d'industries locales et créé de nouvelles sources de revenus pour les cultivateurs et producteurs locaux, ainsi que pour les services et utilités publics. Elle a contribué au développement de centres commerciaux et a aidé à maintenir le paiement de salaires dont profitent leurs concurrents, aussi bien que les autres établissements de commerce. C'est une vogue que le public désire voir se continuer.

DOMINION STORES LIMITED



La Vie Sportive

Victoire difficile du Sherbrooke par 2-1

Théo Hamel et Guidoo Roy sont les étoiles de la joute—Les Braves comptent le premier point de la partie—Jeu rude toléré par les arbitres Prince et Mollison—La dernière avant les détails soulève l'enthousiasme de la foule

Les hommes d'Archie Wilcox ont vengé l'humiliante défaite qu'ils avaient subi par les Braves de Valleyfield au score de 1-0 en triomphant, dimanche dernier, par le résultat de 2-1 dans une joute rude disputée devant une grande assistance.

Les amateurs du bon hockey ont applaudi à maintes reprises le jeu brillant de nos joueurs qui ont assailli la forteresse de Patsy Séguin sans réussir cependant à le déjouer plus d'une fois.

Les arbitres Prince et Mollison ont conduit le jeu nonchalemment en tolérant les tactiques déloyales des Sherbrooke qui ont rudoyé inutilement les nôtres dans des situations critiques.

La joute débuta dans une allure endiablée! Les porte-couleurs des deux équipes conduisent le jeu avec rapidité et visent, comme des chats, l'opportunité de déjouer les gardiens de buts aux aguets.

A peine deux minutes se sont écoulées, que Hamel, après une montée sensationnelle, passe la rondelle à Goulet qui la lui redonne pour enregistrer le premier point de la joute après 2.17 minutes de jeu à la première période.

La foule se leva comme une seule personne dans l'Aréna pour applaudir les prouesses des joueurs Hamel et Goulet.

Les Sherbrooke se lancèrent alors furieusement à l'attaque. Ils bombardèrent Johnnie Lascelles dans ses buts. Celui-ci leur tint tête pendant quatorze minutes pour déjouer toutes les attaques concentrées de ses adversaires. Notre gardien de buts exécuta alors des arrêts sensationnels qui électrisèrent la foule.

Quatorze minutes s'étaient écoulées depuis le point de Hamel-Goulet. Gagnon sur une double passe de Bastien et Larochelle égalisa les chances pour les deux clubs.

2ième période

La joute était excitante et les joueurs ne se donnaient nullement de chances. Les punitions commencèrent à décimer les équipes. Hamel, Reeves, Goulet et Guilbault menaçaient les Sherbrooke de leurs courses rapides et de leurs attaques concentrées. Patsy Séguin veillait bien et bloqua les plus durs lancers de la joute. Roy, Bastien et

Henri du Sherbrooke firent plusieurs excursions dans le territoire des Braves mais ne purent tromper la vigilance de Johnnie Lascelles.

Les Sherbrooke se fichent des arbitres et conduisent le jeu avec beaucoup de rudesse. Le grand Henri Matte ne s'en laisse guère imposer et culbute à son tour les adversaires trop fanfarons.

Les Braves maintiennent leur supériorité et parviennent devant le gardien de buts Séguin qui bloque tous les lancers.

3ième période

Le style de la troisième période fut plutôt défensif. Les deux équipes ne prirent aucune chance et chacun surveillait la chance de se lancer dans une attaque-surprise. Ce fut Guidoo Roy qui s'échappa pour prendre une passe parfaite de Henri et déjouer Johnnie Lascelles.

Les Braves se lancèrent alors dans une attaque furieuse. Le gérant Emile Perron lança cinq avants à l'attaque et peu s'en fallut que Théo Hamel déjoua Patsy Séguin après l'avoir fait sortir de ses filets. Théo manqua alors un filet ouvert.

La fin de la joute ne changea pas le résultat malgré les efforts désespérés des nôtres pour augmenter leur pointage.

Sherbrooke prenait sa revanche mais sans réussir le blanchissage recherché.

Sherbrooke: Séguin, buts; Ranger et Leroux, défenses; Gagnon, Roy et Frenette, avants; substituts, Larochelle, Henri, Cormier, Bastien et Garand.

Valleyfield: Lascelles, buts; Matte et Philbin, défenses; Goulet, Hamel et Proulx, avants; substituts, Lilly, Deneault, Guilbault, Boyer, Landreville, Deschamps et Reeves.

Sommaire

1ère période
Valleyfield—Hamel-Goulet ... 2.17
Sherbrooke—Gagnon-Bastien-Larochelle 16.35

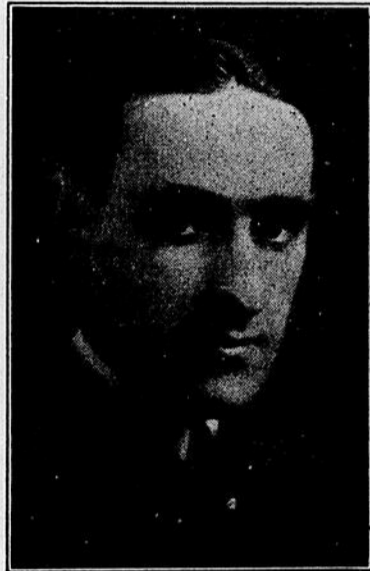
Aucune punition.
2ième période

Aucun point.
Punitions: Reeves, Goulet, Larochelle, Frenette.

3ième période
Sherbrooke—Roy-Henri

Punitions: Bastien, Frenette, Boyer, Deneault.
Arbitres: Arthur Prince et George Mollison.

Fête-surprise à l'occasion de son trente-troisième anniversaire de naissance



M. Emile Perron, gérant du club de hockey Valleyfield senior, le héros d'une fête-surprise donnée par ses nombreux amis, dimanche soir dernier, au Club Touriste, à l'occasion de son 33ième anniversaire de naissance.

M. Emile Perron

Bien que la plupart des gens semblent avoir perdu le sens de l'étonnement dans notre siècle de surprises, il faut cependant avouer que nous rencontrons parfois de ces individus qui se laissent gagner par Dame surprise.

Ce qui devait arriver est arrivé! En effet, un groupe d'amis composé des directeurs et des joueurs du Club de hockey Valleyfield se réunissaient ainsi que de leurs dames ou demoiselles, dimanche soir, au Club Tourist, pour présenter leurs hommages au HÉROS de la fête, M. Emile Perron, à l'occasion de son trente-troisième anniversaire de naissance.

Le président du club de hockey, M. Louis-Philippe Godbout, fit l'éloge du héros de la fête et lui remit, au nom de tous les amis, une superbe mallette en cuir noir d'un beau fini.

Très surpris de cette marque d'amitié, M. Emile Perron remercia tous ses amis qui lui ont fait oublier, dans un geste bien significatif, toutes les misères de la présente saison.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. et Mme Emile Perron; M. et Mme Louis-Philippe Godbout; M. et Mme Gontran Saintonge; le docteur et Mme Emile St-Onge; le docteur et Mme B. Bibaud; M. et Mme Léo-Georges Perron; le docteur et Mme Dolphé Perron; M. et Mme Ovila Claude; M. et Mme Romuald Théoret; M. et Mme Johnnie Lascelles; M. et Mme Médard Billette; Mmes Marguerite Godbout, Thérèse et Bertrande Marchand, Madeleine Godbout, Anna Perron, N. Mentzie, Fleurette Beaudry, Lucille Laniel, Lapointe, Auger; MM. Léon Laberge, Joseph Primeau, Eudore Prigent, Tousignant et Schyer d'Ottawa, le docteur Lucien Perron, Lucien Leduc, Yves Godbout, René Bertrand, Gerry Philbin, Théo Hamel, Roland Reeves, Paul Henri Goulet, Arthur Deschamps, Henri Matte, Roger Landreville, et autres.

Centenaire

Je fus introduit auprès du plus vieil habitant d'un village. Quand je lui demandai son âge, il me répondit:

J'ai 97 ans, et si ces idiots ne faisaient des bêtises avec toutes ces heures d'été, j'aurais été centenaire.

Spécialiste en équipements de



J. A. POUPART

Téléphone 654, — 52, rue St-Laurent

La série de détail pour le championnat junior

Elle s'ouvrira, dimanche après-midi, à l'Aréna de Valleyfield — La semi-finale comprend deux joutes au total des points — Dernière joute régulière samedi après-midi

La série de détail pour le championnat de la ligue junior de Valleyfield, présidée par M. Armand Poupart, commencera, dimanche après-midi, alors que la semi-finale mettra aux prises les clubs de la deuxième et troisième position dans un programme de deux joutes au total des points.

La ligue junior offrira au public son dernier programme régulier de la saison, samedi après-midi, à l'Aréna de Valleyfield. Le Cousineau rencontrera le Valleyfield Junior et les Maple Leaf s'alignera contre le Maisonneuve. Ce seront

les dernières joutes avant le détail.

Les jeunes sont anxieux de sauter sur la glace pour décrocher les trophées offerts par les sportifs de Valleyfield. L'animosité est grande dans tous les camps et tout laisse prévoir que nous assisterons à des luttes épiques.

En jetant un coup d'oeil sur la position des équipes, il est facile de comprendre que tous les clubs de la ligue junior se sont livrés durant la saison de belles batailles tant les équipes étaient bien balancées et animées du plus bel esprit sportif.



"Il n'a que vingt personnes dans l'auditoire. Serait-il préférable de leur remettre leur argent?"
"Impossible — ils ont tous des billets de faveurs."

VISITEZ L'Ouest CANADIEN

EXCURSIONS Spéciales à bon compte

Prix réduits pour toutes les gares de l'OUEST canadien.
Départ quotidien du **19 fév. au 5 mars** inclusiv.

Exemples de billets d'aller et retour de VALLEYFIELD			
A Winnipeg	29.95	Regina	38.00
Saskatoon	40.55	Calgary	48.00
Edmonton	48.00	Jasper	50.55
Vancouver	63.65	Prince Rupert	63.65
		Victoria	63.65

Validité: 45 jours

PRIVILEGES DE WAGON-LITS

Les tarifs ci-dessus s'appliquent aux voitures ordinaires. Pour les billets de wagon-lits, on profitera des tarifs réduits que voici:

TOURISTE	PREMIERE
En payant un supplément d'environ 22% sur le prix du billet ordinaire plus le prix d'une couchette.	En payant un supplément d'environ 44% sur le prix du billet ordinaire plus le prix d'une couchette.

Les enfants de 5 à 12 ans paient demi-place; ceux au-dessous de 5 ans voyagent gratuitement

Il y aura aussi des excursions semblables, en voitures ordinaires de l'OUEST à l'EST du 19 février au 5 mars.

Pour billets et renseignements complets sur l'itinéraire, les privilèges d'arrêt, la location des couchettes, etc., s'adresser à n'importe quel agent.
J.-L. TURCOTTE, agent, 199, rue Victoria, Tél. 488

CANADIEN NATIONAL

Victoire écrasante des Braves de Valleyfield

Ils triomphent du Lafontaine par le score de 8 à 2 dans une joute d'exhibition, vendredi soir dernier — Ti-Georges Laplante garde les buts du Lafontaine.

Dans une joute d'exhibition à l'Aréna de Valleyfield, vendredi dernier, les Braves de Valleyfield ont infligé une cruelle défaite au Lafontaine par le score de 8 à 2 devant la plus maigre assistance de la saison.

Handicapé par l'absence de leur gardien de buts, le Lafontaine dut engager pour la joute, l'ex-gardien de buts du Valleyfield, Ti-Georges Laplante, qui fit un beau travail malgré les huit points comptés contre lui.

La 1ère période fut de toute beauté. Roland Deneault compta le premier point après une course individuelle. Les hommes du La-

fontaine se lancèrent à l'attaque pour compter deux points, le premier par A. Laforce sur une passe de E. Laforce, et le deuxième encore par A. Laforce sur une passe de Armand. Le Lafontaine prenait donc alors la période par le score de 2 à 1.

La deuxième période devait amener beaucoup de changements. Ce fut un bombardement général dirigé sur Laplante qui fut alors déjoué sept fois trois minutes é peine après le début de cette période. Hamel compta sur une passe de Philbin et Goulet. Après quelques randonnées dans les diverses zones, Guilbault

(Suite à la page 11)

VERDUN ET VALLEYFIELD ANNULENT PAR 4 - 4

Les hommes du gérant Emile Perron causent toute une sensation au gérant Albert Leduc en comptant quatre points à la troisième période — Matte, Reeves et Deneault sont les as de la joute — L'arbitre Eusèbe Daignault et le jeune Howie Morenz

UNE PARTIE SENSATIONNELLE

Les Braves de Valleyfield ont donné à leurs partisans, mardi soir l'une de leurs meilleures parties depuis le début en annulant avec les Leafs de Verdun par le score de 4 à 4. Les hommes d'Albert Leduc ont terminé leur saison en tête de la ligue senior.

La rondelle fut mise au jeu par Howie Morenz Jr, fils du fameux joueur de centre du Canadien qui est décédé l'an dernier. Son apparition sur la glace fut longuement acclamée. Il était accompagné de MM. Albert Leduc, gérant du Verdun, Louis-Philippe Godbout, président du club Valleyfield et de M. Romuald Théorêt, directeur du club. La joute débuta dans le plus bel enthousiasme.

Hamel s'empara de la rondelle qu'il alla porter dans la zone du Verdun sans toutefois pouvoir déjouer Bourque. Les hommes d'Emile bataillent près des buts adversaires, mais Martel du Verdun, profitant d'un arrêt, s'empare du disque et monte jusqu'aux buts de Johnnie. Il culbute avec Johnnie. Gallagher manque un filet ouvert. Hamel profitant de cette mêlée, monte jusqu'aux défenses, mais là, reçoit un coup de Gallagher qui est puni.

Valleyfield force le jeu. Ce fut un bombardement général sur Bourque qui bloque avec habileté tous les lancers. Matte et Reeves font des montées individuelles de toute beauté, mais sans résultat.

Bourcier, du Verdun, sur des passes de Gallagher et de Maher déjoua Lascelle et compta le premier point de la partie.

Ce point ne découragea pas nos Braves qui à la deuxième période se montrèrent très dangereux. Hamel continua ses courses dans la zone du Verdun. Malgré cela, les hommes d'Albert Leduc se lancèrent à l'attaque. Summerhill, assisté de Bourcier, donnait à son club le deuxième point de la partie. Ce n'était pas suffisant, quelques minutes plus tard, Martel, sur des passes de Sum-

merhill et de Pelissier, rendait le score 3 à 0. Ces points n'étaient pas dus à la faiblesse des Braves, mais bien au jeu actif des Leafs. Il fallait admettre que Verdun était un club très fort, mais pas au point de blanchir les Braves. Les hommes d'Emile arrivèrent sur la glace à la troisième période bien disposés à arrêter la marche triomphale du Verdun.

Matte, qui depuis le début de la partie, faisait des montées et des arrêts sensationnels, fut le premier à compter. Il s'empara de la rondelle près des buts de Lascelles, traversa la patinoire à toute vitesse, contourna les défenses et lança sur Bourque qui ne put éviter le coup. Personne n'était revenu de cette surprise, lorsque Reeves déjouant tous ses adversaires, se rendit près des buts de Bourque où il passa la rondelle à Deneault qui lança et compta.

Ce ralliement désappointa quelque peu les gars du Verdun. Ils se replièrent sur la défense pour repousser les dures attaques de Matte et Reeves. Profitant d'un arrêt, Summerhill s'élança vers les buts de Johnnie, passa la rondelle à Bourcier qui rendit le score 4 à 2. Une minute après, Reeves, qui fut l'étoile de la joute, répéta le même exploit avec son compagnon Deneault et porta le score 4 à 3. Matte voulait faire davantage, après avoir bousculé toute la partie et compta le premier point, il voulut dire le dernier mot et avec Rolland Reeves, compta le dernier point de la partie, mettant alors les deux clubs sur un pied d'égalité.

A cause du voyage à Boston, Valleyfield ne put jouer de période supplémentaire

Valleyfield	Verdun
J. Lascelles...but	Bourque
H. Matte...défenses	Gallagher
J. Philbin	Titcombe
T. Hamel...centre	Ramsay
Goulet...avants	Summerhill
Deneault	J. Bourcier
Guilbault...subs.	Meronek
Reeves	Maher
Deschamps	Martel
Landreville	C. Bourcier
Boyer	Ambois
Haworth	Pelissier
Proulx	Eddods
	Arcand

SOMMAIRE

Première période
Verdun: C. Bourcier (Maher, Gallagher) 10.41
Punitions: Gallagher, Maher.

Deuxième période
Verdun: Summerhill (J. L. Bourcier) 3.26
Verdun: Martel (Summerhill, Ramsay) ... 12.31
Punitions: Deschamps, Pelissier.

Troisième période
Valleyfield: Matte 4.40
Valleyfield: Deneault (Reeves) 5.30
Verdun: J. L. Bourcier (Summerhill) 10.09
Valleyfield: Deneault (Reeves) 11.40
Valleyfield: Matte (Reeves) .. 19.43
Punition: Ambois.

Visite de Roy Tennyson

Roy Tennyson, le populaire lanceur du Valleyfield, rendait visite mercredi dernier à son gérant, Lucien Leduc. Ce jeune lanceur est maintenant possesseur d'une ferme de 300 acres que lui a léguée son père. Roy est maintenant à décider s'il doit s'occuper du baseball ou de la culture de sa terre.

Valleyfield en route vers le championnat

Les semi-finales de la ligue provinciale senior débutent ce soir à Boston et Sherbrooke — Valleyfield rencontre Boston et Granby joue sa première à Sherbrooke — Première série de trois dans cinq — La finale entre les deux vainqueurs dans un programme de quatre joutes dans sept

16,000 BOSTONNAIS ATTENDENT!

Les Braves de Valleyfield ont quitté notre ville en route vers Boston pour la semi-finale de la ligue provinciale senior dans un programme de trois joutes dans cinq tandis que le Granby se rendra à Sherbrooke dans une série identique.

Les premières joutes seront jouées, ce soir, à Boston et à Sherbrooke. Une grande animosité règne dans les clubs de la ligue provinciale et la rivalité ne manquera pas aux joutes disputées dans ces programmes qui attireront des foules considérables.

Les feuilles du Verdun

Les "Leafs" d'Albert! Elles sont tombées les unes après les autres sous les coups répétés de nos Braves. Il n'en fallait pas davantage pour piquer l'orgueil bien placé d'un ex-citoyen de Valleyfield.

Le "Battleship" de jadis a certainement raison puisque son équipe détient la première position du hockey amateur de la province!

Cependant... mais oui... il a frappé un m... noeud, mardi soir. Sa marge trop généreuse de quatre points fut royalement barbouillée par Matte, Reeves et Deneault.

On ne peut en toute justice lui reprocher son optimisme. D'ailleurs il a pris sa pilule comme un bon sportif avec un large sourire. Il ne fut pas perdant ni gagnant mais désappointé. Voilà tout!

Donnez-moi Hamel et Reeves, et j'irai chercher la coupe Allan comme vous êtes venus m'arracher Théo! Tout de même, ce fut bien joué!

Le cinquième point du Verdun était bel et bien entré dans les filets de Johnnie, déclara l'arbitre Eusèbe Daignault. Soit! mais l'arbitre Lucien Leduc avait sifflé auparavant et nos joueurs ont ralenti et leur jeu et leur surveillance.

Une période supplémentaire aurait été jouée si nos joueurs n'avaient pas été obligés de se rendre à la gare le lendemain matin, pour huit heures, en route vers Boston.

Le Valleyfield joue une série de trois dans cinq contre le Boston. S'il gagne ses deux premières joutes (ce soir et samedi soir) il jouera la troisième à Boston dimanche soir, dans un effort pour terminer rapidement cette première série. Une joute perdue par les Braves obligera les nôtres à revenir continuer la série à Valleyfield, soit dimanche soir ou mardi soir.

Les Braves de Valleyfield joueront au Garden de Boston contre les hommes de Walter Brown. Plus 16,000 personnes ont retenu à l'heure actuelle leurs billets pour cette joute de détail.

Granby se rendra à Sherbrooke ce soir et le Sherbrooke visitera Granby dimanche après-midi. Mardi soir, la troisième joute entre ces deux clubs aura lieu à Sherbrooke. Si d'autres parties sont nécessaires, elles seront disputées alternativement à Sherbrooke et Granby.

Les amateurs de hockey sont nerveux dans leurs paris et nul ne songe à se prononcer définitivement pour tel ou tel club bien que Valleyfield et Sherbrooke soient les favoris pour la finale.

Rivière Beaudette

M. et Mme Philippe Ravary de St-Télesphore, Mme Geo. Sauvé étaient en visite, dimanche dernier chez M. et Mme Frs de Sales Duménil à St-Anicet.

Mlle Alina Denis de Montréal, en visite en fin de semaine chez leurs cousines, Mlles Trottier

M. et Mme Arthur Houle de Valleyfield passent quelques jours en visite chez leurs parents.

Mlle Edna de Laplante de Montréal, a rendu visite, en fin de semaine, à son amie, Mlle Yvonne Leroux, de retour de l'hôpital.

Mlle Yvonne Leroux est revenue de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield après avoir subi une opération. Elle est en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlles Richard recevaient quelques amies à une soirée-dansante samedi dernier. Au nombre des invités venus de Montréal, il y avait, Mme Vaillancourt, Mlle I. Vaillancourt, Mlle Florence Boivin, Claire Lavigne, Anne-Marie St-Jean.

M. et Mme Georges Leroux étaient les invités à souper chez M. et Mme Ferdinand Campeau de St-Polycarpe, dimanche, à l'occasion de la visite de leurs parents, M. et Mme Raoul Vézina de Springfield, Mass

Coteau Landing

Dimanche prochain, le 20 février, en l'hôtel Lacasse, aura lieu le festival annuel du Club de Raquettes Salaberry de Valleyfield. Prendront part des délégués des clubs de Montréal et d'Ottawa. Au programme plusieurs courses dont une course spéciale pour coupe-souvenir

Le club de hockey de Coteau-Landing a reçu le Montcalm de Cornwall. Le score a été de 4 à 2 pour Coteau-Landing. R. Latour a compté 2 points, R. Guilbault et M. Laniel, chacun 1 point. Legault a joué une belle partie dans les buts du club local.

Victoire écrasante...

(suite de la page 10)
compta sur des passes de Goulet et Deneault. La partie devenait de moins en moins intéressante et les Braves, non contents du score, continuèrent à compter. Hamel s'empara de la rondelle, et avec l'aide de Goulet et Lilly compta le quatrième point. Une minute plus tard, Deschamps monta avec Matte et déjoua Laplante. Hamel n'avait pas fini; il monta de nouveau avec Lilly et compta le sixième point. La chance favorisa le jeune Haworth qui, avec l'aide de Deneault, compta le septième point.

Cette série de points mit fin à la deuxième période. Valleyfield menait donc par le pointage de 7 à 2. Les gars du Lafontaine firent des efforts, mais durent se replier dans leur zone. Il ne restait que deux minutes de jeu lorsque le gérant du Lafontaine enleva son gardien de buts et plaça six avants. Malgré cela Deneault lança dans les filets et termina la partie par le score de 8 à 2.

Alignements:

Première période
Valleyfield: Deneault 6.37
Lafontaine: Laforce (Laforce) 10.04
Lafontaine: Laforce (Armand) 16.55
Punitions: Matte, Deschamps, Raymond.

Deuxième période
Valleyfield: Hamel (Philbin, Goulet) 3.29
Valleyfield: Guilbault (Deneault, Reeves) 10.41
Valleyfield: Hamel (Goulet, Lilly) 12.54
Valleyfield: Deschamps (Matte) 13.55
Valleyfield: Hamel (Lilly) 14.00
Valleyfield: Haworth (Deneault) 18.29

Troisième période
Valleyfield: Deneault (Boyer) 19.00
Punitions: Deschamps, Sanche.

RECETTE ORIGINALE DE LA "PONCE":

- Le jus d'un citron
- Sucre au goût
- Eau bien chaude
- Une pincée de muscade
- Deux doigts de

GIN DE KUYPER



Gin de Kuyper

10 onces 85¢
26 onces \$1.90
40 onces \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

Maison fondée en 1695

SAUVE & FRERE

Assurances générales

Bureau

267, rue Victoria

Tél. 378

D. Sauvé, M.P.P. René Sauvé,

21, rue Montcalm 57, rue

Tél. 599 Victoria

Tél. 706

Valleyfield, Qué.

CIGARETTES
SWEET CAPORAL
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."



CONSTIPATION

En ramenant à la santé le foie engourdi et paresseux, vous éliminez la cause de la constipation et de l'indigestion chronique. Vous pouvez accorder confiance à ce traitement éprouvé par le temps.

Pilules du Dr Chase
Pour les Reins et le Foie

LE VRAI GOUT DE HOLLANDE A TOUJOURS DISTINGUÉ CE VIEUX GIN BIENFAISANT ET LES VRAIS CANADIENS L'ONT TOUJOURS PREFERE DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 374

Pour emprunter une somme de \$50,000.00 afin de consolider une dette flottante provoquée par des travaux de chômage.

ATTENDU que dans le cours de l'année 1937, la cité de Salaberry de Valleyfield a dépensé au delà de \$50,000.00 pour l'exécution de travaux en vue de donner de l'ouvrage aux chômeurs.

ATTENDU que partie de ces travaux a été causée directement ou indirectement et est la conséquence d'une grève qui a duré plusieurs semaines aux usines de la Montreal Cottons Limited, mettant la cité dans l'obligation de soutenir un plus grand nombre de chômeurs;

ATTENDU que cette somme a été dépensée comme suit:

Travaux d'aqueduc: — conduites rues Préfontaine, Dion et St-Joseph \$ 625.00
 Travaux d'égouts: — Avenue du Parc, rues Préfontaine, Dion et St-Joseph 1,060.00
 Trottoirs: — rues Salaberry, McBean, Lemay, St-Hippolyte, St-Laurent, Boulevard du Havre, St-Laurent 2,600.00
 Pavages: — Rues Vivtoria, St-Laurent, Audrey, Danis, Cousineau, No: 528-15, St Hippolyte, St-Philippe, Anderson, Whitaker, Isabella, Olivier, St-Pierre, Nicholson, Avenue du Parc, St-Théodore, McBean, Lemay, Canal, Dufferin, St-Charles, Jacques-Cartier Wilfrid 15,650.00
 Embellissement: — Parcs et canal de Beauharnois 2,700.00
 Travaux d'entretien:—(main-d'oeuvre de chômage) 2,650.00
 Carrière: — (main-d'oeuvre supplémentaire) 4,500.00
 Part de la Cité: — avec le concours des gouvernements 12,163.72
 Non-secours: — du 1er janvier au 1er août 1937 (indigents pour lesquels la cité n'a reçu aucun secours des gouvernements) 10,292.40

Total \$52,241.12

A CES CAUSES, le règlement suivant a été passé et adopté, et le Conseil de la cité de Salaberry de Valleyfield ordonne et décrète ce qui suit:

1° La Corporation de la Cité de Salaberry de Valleyfield est autorisée à effectuer un emprunt au moyen d'obligations, jusqu'à con-

currence de la somme de cinquante mille dollars (\$50,000.00);

2° Ces obligations seront de la dénomination de \$500.00 ou de \$1,000.00, seront datées du 1er jour de novembre 1937, et devront porter le certificat de légalité du Ministre des Affaires Municipales;

3° Ces obligations porteront intérêt au taux de quatre pour cent (4%) ou de trois et demi pour cent (3½%) l'an, selon qu'il sera jugé le plus avantageux par le Conseil, payable semi-annuellement les premiers mai et novembre de chaque année;

4° A chacune de ces obligations seront attachés des coupons d'intérêt représentant l'intérêt semi-annuel pendant la période de la date de l'émission jusqu'à son échéance;

5° Ces obligations seront signées par le maire et le Greffier; la signature des ces officiers pourra être imprimée, gravée ou lithographiée sur les coupons d'intérêts;

6° Ces obligations seront faites payables, au cours légal, au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, au bureau du Trésorier de la Cité de Salaberry de Valleyfield, en l'hôtel-de-ville. Les coupons d'intérêt seront payables au porteur, au même endroit que le capital;

7° Le présent emprunt sera fait pour un terme de quinze (15) ans, à compter du 1er novembre 1937, et le capital sera remboursable comme suit:

DEUX MILLE CINQ CENTS PIASTRES à chaque premier novembre des années 1938, 1939 et 1940;

TROIS MILLE PIASTRES à chaque premier novembre des années 1941, 1942, 1943 et 1944;

TROIS MILLE CINQ CENTS PIASTRES à chaque premier novembre des années 1945, 1946, 1947, 1948 et 1949;

QUATRE MILLE PIASTRES au 1er novembre 1950;

QUATRE MILLE CINQ CENTS PIASTRES à chaque premier novembre des années 1951 et 1952;

8° Nonobstant les dispositions de l'article 7° du présent règlement, la Cité de Salaberry de Valleyfield se

réserve le droit de racheter en aucun temps toutes les obligations et chacune des obligations émises en vertu du présent règlement, et qui ne seront pas échues, au prix de 101 plus les intérêts dus à l'époque du rachat, en donnant à cet effet un avis public de soixante (60) jours, précédant la date de paiement d'un coupon d'intérêt; cet avis sera donné de la même façon que les avis publics ordinaires de la Cité de Salaberry de Valleyfield;

9° La Cité de Salaberry de Valleyfield prend l'obligation par le présent règlement de déposer à un compte spécial, conjoint avec la

Commission Municipale de Québec, chaque année, 10% des perceptions d'arrérages existant au 31 décembre de l'année précédente. Cette somme servira à payer les annuités du présent emprunt; la balance des dites annuités, s'il y a lieu, et les intérêts étant payables à même le fonds général de la Corporation;

10° Il est par le présent règlement imposé sur tous les biens immeubles de la municipalité une taxe annuelle suffisante, suivant le rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, en capital et en intérêts, des débetures énumérées plus haut;

11° Le présent emprunt entrera en vigueur dès qu'il aura été approuvé par les électeurs-propriétaires-fonciers, par la Commission Municipale de Québec et par le Ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce, et quinze jours après sa publication, conformément à la Loi.

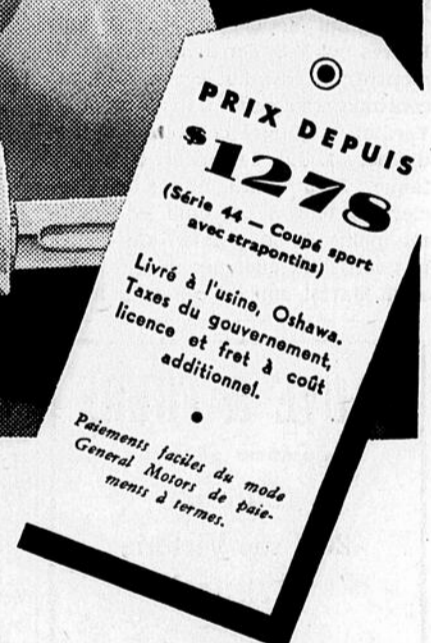
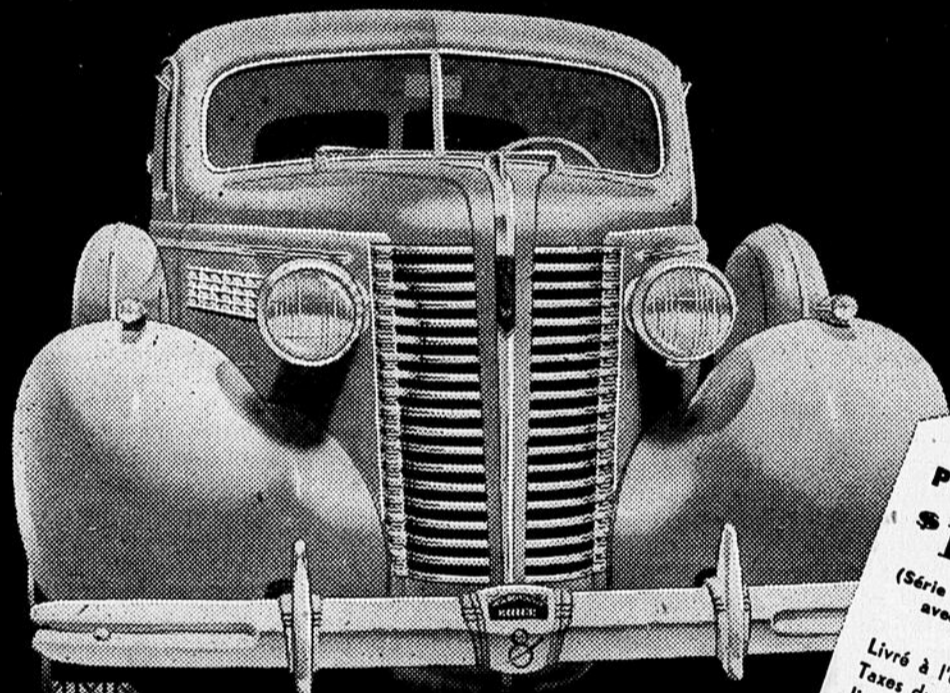
(Signé) PHILORUM BILLETTE, Maire de la Cité.

(Signé) CHARLES CODEBECQ, Greffier de la Cité.

(Vraie copie)
Greffier de la Cité.

L'AUTO LE PLUS AVANCÉ DU MONDE

Voyez l'histoire que RACONTENT LES ÉTIQUETTES DE PRIX



L'HISTOIRE des grands progrès techniques du nouveau McLaughlin-Buick se lit facilement dans la nouvelle puissance de son moteur DYNAMO-ÉCLAIR—ainsi que dans la sécurité et le confort sans égal de son coussinement SANS CABRAGE. Mais la valeur incomparable que vous présente maintenant le McLaughlin-Buick est quelque chose que vous ne pourrez apprécier pleinement avant d'avoir mesuré tous les grands avantages que vous recevez en considération d'un si faible prix. Nous vous demandons donc non seulement de comparer le confort, la performance, le style et la sécurité du nouveau McLaughlin-Buick—mais encore l'étiquette de prix! Nombre d'acheteurs paient davantage, et reçoivent moins que ce qui est offert dans le McLaughlin-Buick—nombre d'automobilistes seront agréablement surpris d'apprendre que le McLaughlin-Buick qu'ils ont toujours désiré est bien à leur portée. Venez vous renseigner aujourd'hui.

Nul autre auto ne peut ÉGALER LA VALEUR

Seul McLaughlin-Buick a toutes ces caractéristiques avancées et prouvées: huit en ligne à soupapes en tête... coussinement SANS CABRAGE... freins hydrauliques tiptoe... genoux mécaniques véritables... carrosseries monacier à toit-tourèle et ventilation Fisher sans courants d'air... démarrage automatique... glace de sécurité... commande par tube de torsion et châssis scellé. Une organisation nationale de pièces et de service est toujours à votre disposition, n'importe où.

M-588F



Mieux Vaut Buick
McLAUGHLIN

GARAGE Z. PERRON

24, rue du Marché

Valleyfield, Qué.



Cette petite girafe est la première à naître au jardin zoologique de Whipsnade, Angleterre. Elle a vu le jour le lendemain de Noël. Papa et maman portent les noms de Pierre et Rosie. D'après l'attitude du père et de la mère, ils accueillent à tous allongés leur nouveau venu.